

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. II c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 610 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

ANNONCES :  
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.  
 RÉCLAMES : 30 ct.  
 Avis mortuaires : 25 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

## Assagissement

Le ton modéré adopté par les orateurs officiels du 1er mai de cette année a démontré qu'à l'extrême-gauche, dans notre petit pays, on a fini par comprendre que les méthodes révolutionnaires ne pouvaient trouver la moindre justification, sous l'égide d'un régime démocratique qui garantit à tous la justice et la liberté. Les dirigeants du socialisme suisse ont fait du chemin, depuis l'époque où, lors de la « fête du travail », ils pourfendaient le « capitalisme » et la bourgeoisie, auteurs de tous les abus et de tous les maux. Ils sont dû constater par la suite que c'est la patrie de leur grand doctrinaire Karl Marx qui a donné le jour au national-socialisme, dont le premier soin fut de persécuter et d'anéantir le parti socialiste allemand, avant de mettre à feu et à sang le monde civilisé. Et face aux traitements impitoyables auxquels leurs amis politiques ont été soumis, derrière le rideau de fer, ils ont fini par comprendre que nos institutions helvétiques valaient d'être défendues, même, s'il le fallait, les armes à la main. Ils ont pu constater ce que signifiait ailleurs la dictature du prolétariat.

Au stade où nous en sommes aujourd'hui, les harangues du 1er mai 1954 ont choisi comme thème général la lutte pour la justice et la liberté. Sur le terrain pratique, les orateurs ont plaidé la cause des locataires et des consommateurs. Plus de catilinaires contre le capitalisme exploiteur, contre le patronat avide de bénéfices aux frais du monde ouvrier, plus de diatribes contre le principe même de notre défense nationale. Les cruelles expériences de l'extérieur ont heureusement assagi nos leaders rouges, qui ont compris que l'heure était venue de mettre de l'eau dans leur vin.

Si la Suisse jouit actuellement de la paix du travail, si des efforts couronnés de succès ont été accomplis en vue d'assurer un esprit d'entente et de collaboration entre les employeurs et les employés, si les bienfaits de l'assurance-vieillesse et survivants se sont étendus à l'ensemble de nos populations, si une législation sage et humaine garantit aux femmes et aux enfants la protection à laquelle ils ont droit, quel esprit impartial ne devra pas admettre que tous ces privilèges sont dus, avant tout, à l'action du parti radical-démocratique suisse ?

Sur le plan pratique, ce parti n'a cessé de lutter en faveur d'une extension généralisée des contrats collectifs de travail, générateurs de paix sociale et de concorde civique. C'est encore ce parti que l'on retrouve, à l'origine et pour la mise en chantier de toutes les entreprises destinées à donner un sens positif à l'esprit d'entraide et de solidarité qui doit être celui de notre démocratie helvétique.

Quant à la liberté, aussi bien individuelle que collective, quant à la garantie et au respect des droits de l'homme, mentionnée dans le manifeste du 1er mai du parti socialiste suisse, il n'est que de relire les principes inscrits au frontispice de la Constitution fédérale de 1848, cette œuvre maîtresse du radicalisme suisse, pour rendre à César ce qui est à César et rendre un hommage de reconnaissance sans bornes aux pionniers de cette Charte de liberté et de démocratie.

Tout en enregistrant avec satisfaction l'évolution des esprits qui se manifeste au sein du parti socialiste suisse, il ne paraît pas inutile de fixer, très objectivement, l'ordre des mérites respectifs des partis politiques suisses, dans l'œuvre humaine et progressiste accomplie dans notre pays au cours de ces dernières décennies.

EN PASSANT...

## Ebullition à propos du... lait !

Le problème du prix du lait a eu soudain, au Grand Conseil vaudois, un retentissement imprévu.

Cela nous valut une séance houleuse où les députés, emportés trop souvent par un esprit partisan, faisaient dangereusement dévier le débat. Je ne crois pas avoir jamais assisté à une telle fureur démagogique.

Par bonheur, l'humour savoureux de ce pays tempérait les explosions oratoires et chacun, finalement, était désarmé par le rire.

C'est le président du parti radical cantonal, M. Jean-Pierre Pradervand, qui attacha le grelot par le dépôt d'une motion qui laissa pantoise une partie de l'assemblée.

Il invitait le Conseil d'Etat à présenter d'urgence, et à titre exceptionnel, un projet de décret portant sur une demande de crédit de l'ordre de 800.000 francs afin de verser aux producteurs vaudois, dès le 1er mai et jusqu'au 31 octobre 1954, un centime par litre de lait livré.

Pour partir d'un bon sentiment, cette idée ne me semblait pas moins sujette à caution.

Je voyais déjà les gros paysans toucher plus d'argent que les petits, puisqu'ils coulent davantage de lait qu'eux et j'imaginai les récriminations du peuple.

M. Jean-Pierre Pradervand m'a déclaré cependant qu'il n'éprouvait pour sa motion aucune susceptibilité d'auteur, qu'elle constituait, en somme, une indication, et qu'il appartenait au gouvernement de la remanier.

Bien. C'est un fait qu'à l'exception des plus obérés elle n'a pas enchanté les paysans vaudois, si l'on en croit les premiers échos.

Lors du débat au Grand Conseil, le président du groupe agricole, M. Alfred Jaunin, n'a pas caché le malaise qu'il éprouvait devant cette « pénible aumône ».

Or, il est radical, lui aussi. La Chambre vaudoise de l'agriculture, au cours de son assemblée générale, a fait entendre un son de cloche à peu près analogue.

C'est sur le plan suisse et non cantonal, fait-on observer, qu'il convient de dénoncer le problème. Question de solidarité générale.

Vous savez ou vous ne savez pas que l'Etat de Vaud, qui vient de réaliser un boni important, se proposait de ristourner aux contribuables une parcelle de leurs impôts à titre d'encouragement.

Eh bien, un député radical, M. Raymond Gafner, s'est demandé s'il ne conviendrait pas d'affecter cette somme à la réalisation de la motion Pradervand.

Le canton tout entier ferait ainsi un geste à l'égard de la paysannerie.

Hélas ! je ne puis pas plus défendre cette suggestion que la motion dans sa teneur initiale, et je crois pouvoir affirmer que de nombreux citoyens se trouvent dans le même cas.

\*\*\*

Ristourner le centime aux producteurs vaudois en le prenant dans la bourse de la collectivité ce serait une injustice à l'égard des producteurs confédérés et la carte forcée pour l'ensemble des contribuables du canton.

Pour qui connaît la fierté du paysan, ce cadeau ne l'enchanterait guère.

Pourquoi d'ailleurs, en vertu du même principe, ne ristournerait-on pas aux locataires des anciens

### FULLY, 16 mai :

## Festival des Fanfares radicales-démocratiques du Centre

**Programme de la Journée**

<p><b>7 h. 30</b> Arrivée des sociétés, place du Petit-Pont.</p> <p><b>8 h. 00</b> Départ du cortège par groupes pour la place du Collège.</p> <p><b>8 h. 45</b> Remise de la bannière de la Fédération par l'Harmonie de Chamason.</p> <p><b>9 h. 00</b> Répétition des morceaux d'ensemble.</p> <p><b>9 h. 10</b> Discours de réception. Vin d'honneur. Exécution des morceaux d'ensemble.</p> <p><b>9 h. 30</b> Messe à l'église de Fully.</p>	<p><b>10 h. 30</b> Défilé par société jusqu'à l'emplacement de fête.</p> <p><b>11 h. 30</b> Distribution des distinctions de mérite.</p> <p><b>12 h. 00</b> Banquet. Début des concerts.</p> <p><b>18 h. 00</b> Fin des concerts. Clôture de la partie officielle. BAL.</p> <p>De 8 à 20 heures :                  Service de cars entre CHARRAT - GARE et la place de fête.</p>
---	--

Bienvenue...

*La fière « Liberté » vous invite à sa fête,  
 Elle vous dit son bonheur de tous vous accueillir.  
 A vous bien recevoir, avec soin elle s'apprête.  
 Répondez tous présents, c'est son plus cher désir.*

*Amis, quittez vos soucis, oubliez vos peines,  
 Venez fraterniser dans une joie sereine.  
 Accourez vers Fully, gai village enchanteur  
 Qui vous tend les bras et vous ouvre son cœur.*

*Jouez, sonnez clairons des fanfares radicales,  
 Proclamez partout l'allégresse générale,  
 Notre joie de vivre, l'espérance et la paix.*

*Roulez bruyants tambours et vous, drapeaux, flottez !  
 Le Festival de Fully est enfin venu,  
 Très chers amis, soyez les bienvenus !*

## Radicaux valaisans !

Le Festival de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre aura lieu dimanche 16 courant à Fully. Fondée en 1882 par trois hommes de cœur : MM. Camille Défayes de Leytron, Alexandre Pont, de Chamason, et Oscar Meizoz, de Riddes, cette association s'est développée si rapidement qu'en 1907, alors qu'elle fêtait allègrement ses 25 ans d'existence, elle comprenait déjà 14 sociétés.

C'est aussi dès cette date que les festivals organisés chaque année et à tour de rôle par les sociétés fédérées ont joué dans la vie du parti radical valaisan un rôle prépondérant. Ils sont, en effet, devenus un lieu de ralliement annuel qui permet aux radicaux de se retrouver et de fraterniser. Ils permettent également à des citoyens élus du parti de s'adresser directement à un nombre imposant de militants.

Ces circonstances heureuses ont été la cause principale de la réussite de ces festivités. Elles ont également été, nul ne le contestera, un des facteurs de la vitalité du parti radical valaisan.

En conséquence, radicaux valaisans, nous vous engageons à venir nombreux à FULLY le 16 mai pour témoigner votre solidarité et votre fraternité à l'égard de notre chère Fédération.

Parti radical-démocratique valaisan. Le Président : Octave GIROUD.

immeubles, en cas de hausse de 5 ou 10 %, l'argent supplémentaire qu'ils devraient verser ?

Lancé dans cette voie on pourrait multiplier les subventions.

Il n'empêche qu'en dépit des réserves qu'ils ont eux-mêmes formulées, les députés vaudois ont voté à l'unanimité le renvoi au Conseil d'Etat de la motion Pradervand pour étude et rapport.

Qu'en restera-t-il après examen ?

C'est la question que l'on peut se poser.

\*\*\*

Il s'agit, nous l'avons dit, que d'une indication, du propre avis du motionnaire.

Je ne serais pas surpris, dès lors, que le Conseil d'Etat propose de verser un crédit de 400.000 fr. — et non de 800.000 fr. — à un fonds destiné à venir en aide aux petits paysans des régions pauvres.

Rien n'est décidé, bien sûr, mais à enregistrer les réactions des milieux campagnards on peut s'attendre à une solution de ce genre.

Cet argent ne servirait donc pas à rendre aux

producteurs le centime qu'ils perdent pour chaque litre de lait.

Il ne servirait pas davantage à venir en aide à ceux qui n'en ont pas besoin.

Ce sont là, je m'empresse de le préciser, des hypothèses.

On saura bientôt ce qu'il faut en prendre et en laisser.

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique est, en général, défavorable à l'octroi d'un crédit de 800.000 francs aux producteurs pour les dédommager de la perte du fameux centime.

La nouvelle en a été accueillie avec stupéfaction dans les milieux les plus divers, sans en excepter ceux de la campagne.

Pas de cadeau ! clament les uns.

Pas d'aumône ! surenchérissent les autres.

Cette réaction me paraît saine.

— Nous ne sommes pas des assistés ! me disait un député paysan, et nous ne réclamons pas un secours, mais la justice.

Il y a dans le canton de Vaud — et je pense que cela peut intéresser aussi le Valais — une véritable ébullition dès qu'il s'agit de lait !

A. M.

## Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 — Compte de chèques postaux II c 1000

**Capital et réserves: Fr. 2 000 000.—**

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes  
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans  
 Gérance de titres



# Grand Conseil

LE DISCOURS DE M. MAX CRITTIN  
à M. Antoine Barras, président  
du Grand Conseil valaisan

Il fallait bien que le soleil ne fit pas mentir les armoiries de votre district... et qu'il vint aujourd'hui inonder ce lieu pour accorder le ciel et la nature à la joie des hommes.

D'ailleurs, comment vous aurai-je refusé cet accord, ce pays où la rudesse des lignes comme celle de la terre fait contraste avec la générosité qui le caractérise dans son accueil, ses produits, son climat régénérateur ?

Sans compter que votre élection est l'occasion pour votre jeune commune de fêter son cinquantenaire, puisqu'elle se sépara du grand Lens en 1904, ne recevez-vous pas vos hôtes à l'enseigne d'un Eden, que l'enchantement des lieux, la grâce de la maîtresse et l'affabilité du maître de céans, la gentillesse des gens de sa maison, non seulement ne font pas mentir, mais évoquent avec une incroyable insistance cette idée du paradis dont, selon Berdiaeff, tous les hommes ont un désir passionné, c'est-à-dire de joie, de liberté, de beauté, d'effort créateur, d'amour.

Vous voici donc, pour un an, chargé de veiller à ce que le collège des élus de notre peuple cherche, dans la modeste mesure où cela appartient aux possibilités humaines, la réponse à ces aspirations.

Mais nous sommes tranquilles : on a dit tout à l'heure que le Grand Conseil choisit bien ses présidents. Pour ne parler que de votre prédécesseur immédiat, très justement associé de près à votre joie en ce jour, il ne vous aura point échappé qu'il a réussi ce tour de force de créer, dans une atmosphère apparemment tendue, une unanimité dont vous fûtes ce matin, après lui, le bénéficiaire.

En lui rendant hommage, les membres de la Haute Assemblée ont eu conscience de lui choisir un successeur qui — les armoiries de votre famille en témoignent — saura opposer à nos débordements la digue de ses sourires et le rempart de son regard malicieux.

Fort de l'exemple du patron de votre communauté, vous saurez terrasser le dragon de nos voluptés oratoires, de nos entêtements ou, pour tout dire en un mot, de l'égoïsme.

Ainsi vous nous rappellerez constamment que la liberté, ceux qui l'ont conquise nous ont rendus responsables de sa sauvegarde ; qu'elle doit être méritée et perfectionnée sans cesse ; bref, qu'elle est notre bien précieux mais surtout un devoir.

De même que tout effort créateur appelle un don de soi. Autrement dit, que rien ne se fait sans amour, sans cette source même de la vie.

Certes, notre pays offre aujourd'hui l'image de cette création. Mais les apparences ne doivent pas nous égayer et nous rendre sourds à certains appels : Nos paysans ont démontré qu'ils ne répugnent point à renouveler leur ardeur au travail en apprenant à se servir des découvertes de la science et des inventions de la mécanique ; ils ont prouvé qu'ils ne font plus, en face des transformations rapides que subit le pays tout entier, figure — comme le dit Saint-Exupéry — de « jeunes barbares que leurs jouets neufs émerveillent encore ».

Mais il reste à leur rendre la pareille, qui est de donner à leurs efforts une digne récompense, quelles que soient les contrariétés nées du nouvel état de l'économie. Il importe peu, en effet, qu'aux promesses qui leur ont été faites il y a quinze ans, alors qu'ils redoublaient d'énergie pour ravitailler le pays, on réponde maintenant par une loi et des statuts, si ceux-ci ne doivent être appliqués qu'à la lettre... et à la longue, au lieu qu'ils le soient — et tout de suite — dans leur esprit.

Monsieur le président, vous nous ramènerez donc au souci, non pas de discuter sur le sens d'une marche sur Berne ou de quelque autre spectaculaire démonstration d'inquiétude, mais à la recherche du moyen de les prévenir parce qu'elles n'auront plus d'objet ni de cause.

Vous nous ferez souvenir aussi que si le territoire cantonale se couvre d'usines, nous venons seulement de voter une loi pour le développement de notre industrie ; que, pour celle-ci et pour notre artisanat, nous ajoutons à l'indigence des ressources financières celle des cadres, des techniciens, de tous hommes de métier, laissant notre jeunesse réduite le plus souvent à jouer le dernier rôle dans la masse des manœuvres. Enfin, nous pensons que vous prendrez bien garde d'omettre dans le rang des préoccupations auxquelles vous présiderez, le souci de donner à notre tourisme les atouts majeurs d'une réussite qui s'affirme ; et de contribuer à enlever à nos commerçants la peur d'un étouffement qui les menace.

Certes, c'est beaucoup dire, et on craint de ne s'arrêter parfois qu'à des mots. Où vous nous ferez venir certainement, c'est à la conscience de notre faiblesse

à tous si nous ne savons pas considérer que le salut de la république doit être la règle suprême de nos débats.

C'est-à-dire qu'il nous faut travailler en étant guidés par le sentiment de notre solidarité. Saint-Exupéry, l'auteur de « Terre des Hommes », disait : « Fais-les bâtir ensemble une tour, et tu les changeras en frères. »

Le groupe radical-démocratique, avec tous ses collègues, croit que vous n'omettrez pas un instant de rendre les députés et le peuple attentifs à cette évidence : sans charité, nous sommes, comme le disait Pierre à ses disciples, « velut aes sonnans, cymbalum finniens » (de simples airains sonnans, des cymbales retentissantes).

C'est pourquoi nous nous réjouissons de nous associer aujourd'hui à votre joie, demain à la pensée qui dominera vos actes présidentiels.

Hier, les chanteurs valaisans évoquèrent le Psalmiste dont vous connaissez une citation récente : « Adhaesit in terra venter noster » — « Notre sein est comme collé à la terre ».

Cette plainte est éternelle ; éternel aussi le besoin de se relever et d'espérer en une attitude d'homme que n'écrase pas la matière ni l'appétit qui humilie et asservit. C'est ce que nous attendons de cette année, de votre année, Monsieur le Président ; qu'elle fasse jaillir du choc libéral de nos idées une lumière qui rendra plus vigoureuse la sève de nos propos et de nos décisions.

Grâce à vous nous serons — l'excellent vin de la Bourgeoisie de Chermignon en témoigne — comme la vigne de ce coteau : lorsqu'on se donne la peine de la vouloir généreuse, elle tient sa promesse.

Mais l'incohérence, la taille à merci n'ouvrent qu'un chemin de ruines où la sève se perd.

Aussi le poète, qui a toujours raison, a-t-il chanté ce

« Vieux mur bleu qui relie »

« La terre qu'on soulève, »

« Une terre où la sève »

« Monte aux ceps et revient. »

Si on ose le dire aujourd'hui, c'est parce qu'on est assuré de pouvoir, dans un an, accrocher une des étoiles de votre blason au firmament qui scintille sur la terre des hommes valaisans.

Le Grand Conseil, avec beaucoup d'assiduité, dès l'ouverture de la séance, aborde l'examen des comptes et de la gestion du Conseil d'Etat pour l'exercice 1953. Il appartient au rapporteur de langue française de présenter le rapport de la commission des finances dans lequel on sait la part active que MM. les députés Pierre Clavaz, Edouard Morand et Ernest Viscolo prennent.

Dans un bref préambule, relatant l'activité économique très intense du canton, le rapport constate que les comptes accusent un déficit de fr. 969.960,07 et que le passif qui avait été réduit ces dernières années a de nouveau augmenté de près d'un million. Le rapport de la commission relève l'honnêteté du budget en matière de recettes et demande au gouvernement de veiller sérieusement au problème de l'évasion fiscale, lui demandant notamment de prendre toutes mesures utiles pour que l'honnêteté fiscale soit toujours réalisée mieux. Les conclusions liminaires de la commission sont les suivantes :

1. La plus grande économie dans les dépenses de l'Etat est de toute nécessité ;
2. Le personnel de l'Etat jouit maintenant, dans l'ensemble, de conditions sociales satisfaisantes. Il doit fournir un travail toujours plus consciencieux et efficace ; le sens du service public — noble mission entre toutes — doit le pénétrer à tous les échelons de la hiérarchie ;
3. Le Valais est en plein développement économique, culturel et social ; cet élan vers un plus grand bien-être ne doit pas être freiné, mais aidé par l'Etat. Pour ce faire, l'équilibre budgétaire doit être réalisé ;
4. Pour atteindre les objectifs auxquels nous avons fait allusion dans notre rapport, l'union du peuple valaisan est nécessaire.

Il n'est pas question, bien entendu, de brimer les minorités, ni d'étouffer les critiques, mais celles-ci doivent aider le pays à devenir une cité plus fraternelle où fleurira toujours plus la justice sociale.

Nous ne devons jamais oublier, dans notre mission d'hommes politiques, que l'Etat, comme la famille et la profession, est une communauté dont le but est de servir l'homme en marche vers sa destinée éternelle.

La discussion étant ouverte, M. le député Varone demande qu'elle est la position du Conseil d'Etat dans le problème du lait ; M. le conseiller Lampert lui dit être prêt à répondre quand il plaira à la Haute Assemblée. Divers orateurs prennent la parole, notamment M. Gérard Perraudin, Franz Imhof, président de la commission des finan-

ces ; Dussex, lequel n'est pas d'accord avec l'imposition des sociétés anonymes et sur la question des receveurs. M. Gard, dans une brève intervention, met toutes choses au point et réplique que les chiffres énoncés par M. Dussex sont fantaisistes. M. Dussex oublie que comparaison n'est pas raison. A M. le député G. Perraudin qui, lui aussi, était intervenu sur la question des receveurs, le chef du Département des finances rappelle fort opportunément que le député aurait pu répondre à la question qu'il posait puisqu'il faisait partie de la commission, au cours de laquelle M. Gard avait affirmé qu'il étudierait la question des receveurs de district. L'entrée en matière n'étant pas combattue, elle est acceptée et la discussion est close.

On aborde l'administration en général qui ne donne lieu à aucune remarque, puis le chapitre du Département des finances qui donne l'occasion au député de Marligny, M. Edouard Morand, de développer une excellente interpellation concernant les impôts payés par les sociétés à succursales multiples.

A cette interpellation, le chef du Département des finances, M. Marcel Gard, répond immédiatement, apportant de précieux renseignements sur ce problème qui intéresse les classes moyennes et indirectement tous les contribuables valaisans, lesquels doivent connaître certains aspects favorables aux sociétés à succursales multiples.

Avec clarté et simplement, le chef du Département des finances rappelle deux faits importants à ne pas négliger pour tout de suite situer le problème de l'imposition dans ce domaine. La Confédération étudie actuellement la nouvelle réforme des finances et n'a pas pour l'instant une norme constitutionnelle lui permettant de légiférer pour imposer les sociétés à succursale multiple. D'autre part, sur le plan cantonal, très justement des finances rappelle deux faits importants : celle que la loi votée en 1952 ne peut constitutionnellement être modifiée dans les cinq années qui suivent sa mise en application. Dans ce domaine il convient donc d'attendre. Cela ne veut pas dire que M. le conseiller d'Etat Gard ne se soit pas pour autant préoccupé de cette question. Au contraire, dans le domaine de l'alimentation il a fait dresser par ses services compétents un tableau comparatif d'après lequel, sur une base de 200.000 francs et sur une norme de 160 cas, il donne un aperçu statistique de comparaison entre les taux d'impôts payés par différentes classes.

Nous relevons ainsi que la Migros paye de 0,08 % ; coopératives générales de Bâle, 0,30 % ; sociétés avec capitaux hors canton, 0,43 % ; les personnes physiques exploitant un genre de commerce (donc classe moyenne), 0,44 % ; les coopératives privées, 0,54 %.

Très opportunément encore, M. le chef du Département des finances, qui fut de l'avis même d'un des dirigeants des classes moyennes valaisannes le plus fervent défenseur de cette classe, note combien ce taux est dérisoire.

Que faire devant cette situation, sinon attendre et étudier ? C'est ainsi que M. le chef du Département des finances fera, sur la base des résultats 1954, dresser en 1955 un tableau comparatif des impôts payés par les sociétés à succursales multiples et par les classes moyennes, afin d'avoir un document de base permettant de pallier dans une certaine mesure à cette disproportion évidente. D'autres cantons d'ailleurs l'ont fait et c'est ainsi que le canton de St-Gall est arrivé à des résultats identiques quant aux proportions évoquées.

Ce brillant exposé est applaudi comme il se doit et il témoigne une fois de plus de la probité de ce magistrat qui, sans cesse, aborde tous les problèmes inhérents non seulement à son dicastère mais à l'administration en général et à la bonne marche de l'Etat et, de cette manière, apporte d'aussi utiles éclaircissements que ceux donnés plus haut.

A M. le député Rausis, le chef du Département des finances apporte aussi une réponse favorable, les divers arrêts de recours de la commission fiscale seront réunis dans un opuscule pouvant servir les intérêts des communes et des praticiens, comme du public en général.

M. le député Jules Luisier pratique depuis qu'il est député une politique de sagesse et de raison et ne cesse de se préoccuper d'arriver à trouver les solutions susceptibles de diminuer les charges de l'Etat sans pour autant léser les intérêts de certaines régions. Abordant le problème des nombreux receveurs de district que compte le canton du Valais, l'honorable député de Fully rappelle qu'à l'heure actuelle, depuis que le mode de paiement par chèques postaux est devenu cou-

rant, les impôts, pour la majeure partie, s'acquittent de cette manière. Aussi se demande-t-il s'il n'y aurait pas lieu, d'après les renseignements donnés par M. le président du Conseil d'Etat, de pouvoir en quelque sorte supprimer au fur et à mesure les postes de receveurs de districts, occupés pour la plupart par des titulaires ne vouant pas tout leur temps à l'Etat, et les remplacer par trois arrondissements, l'un pour le Haut-Valais, l'autre pour le Centre et le troisième pour le Bas-Valais. Ainsi rationalisés, les arrondissements rendraient d'utiles et appréciables services et surtout permettraient de substantielles économies.

Ce problème n'a naturellement pas échappé au Conseil d'Etat qui, comme il l'avait dit précédemment, va étudier à fond le problème pour apporter des solutions concrètes qu'il soumettra à l'approbation du Grand Conseil.

M. le député Augustin Clavien, social-paysan, aborde dans une interpellation étayée par une solide documentation divers aspects du problème de l'imposition du revenu agricole. M. le chef du Département des finances, n'ayant pas toutes les données statistiques, après avoir dit l'intérêt de cette interpellation, se réserve de revenir pour donner une réponse complète au problème soulevé. Le Grand Conseil ayant voté le chapitre des finances, il aborde le rapport de la B.C.V. avant que cette séance ne soit levée.

M. le député Francis Germanier, radical, a déposé sur le bureau du Grand Conseil, appuyé en cela par plus de 50 députés une interpellation dont la teneur et l'actualité ne peuvent échapper à personne, ce problème étant évoqué fréquemment dans l'opinion publique et celle-ci, pour l'instant, ne sachant que trop penser de la fameuse liaison Berne-Valais.

Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas que le développement économique et touristique du Valais exige impérieusement et à brève échéance la création d'un tunnel routier reliant le Valais à la Suisse alémanique au travers des Alpes bernoises ?

Le Département de l'Intérieur est à l'ordre du jour.

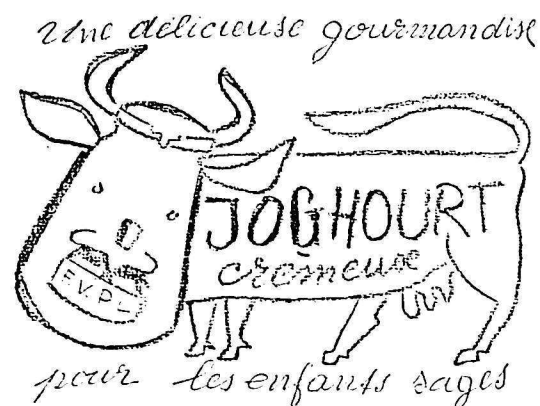
Le problème de l'adduction d'eau potable dans les villages préoccupe le député Bonnard, social-paysan, et Héritier, socialiste.

(Suite en page 6)



**HERMES**  
Plus de 3500 en Valais !!

OFFICE MODERNE - Sion - E. Olivier-Elsig



**Alerte et dispos !**

Vous le resterez si, une fois l'an, vous venez à Lavey-les-Bains, la station thermale moderne, qui vous libérera de vos rhumatismes. Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Pêche. Pension dès 14 fr. Forfaits avantageux. Permanence médicale. — Tél. (025) 3 60 51.

« Joyeux fête ! du bonjour à tante... ! nous nous ennuie à la Bergère »

déguster les fameuses tartes aux fraises nouvelles

Sion  
**Bergère**

Collectionner les timbres-escompte  
**UCOVA, c'est faire des économies**

**BUFFET CFF**

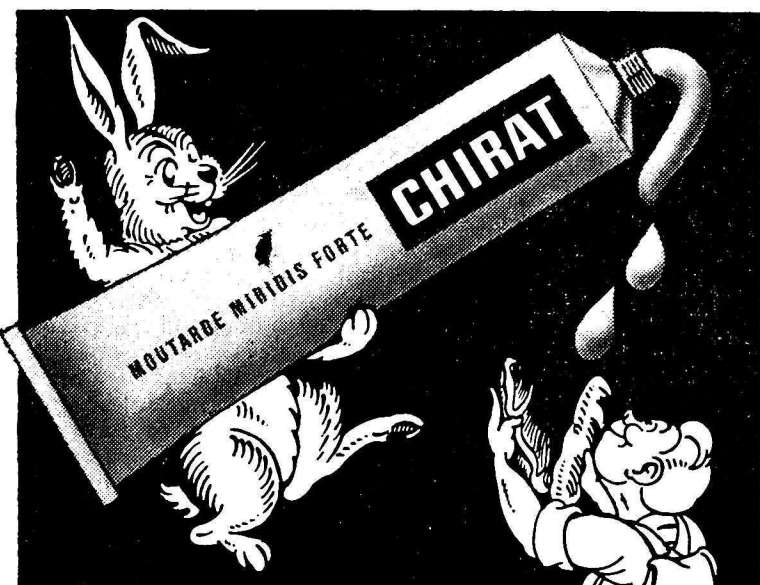
Votre arrêt à l'arrivée et au départ

**SION** CH. AMACKER.

Apéritif  
**LUY**  
DISTILLERIE VALAISANNE. DIVA S.A. SION

Pour une confection soignée, à un prix modéré :  
**JEAN LEEMANN, fleuriste diplômé**  
SION Av. de la Gare **MARTIGNY** Place Centrale  
Téléphone 2 11 85 Téléphone 6 13 17





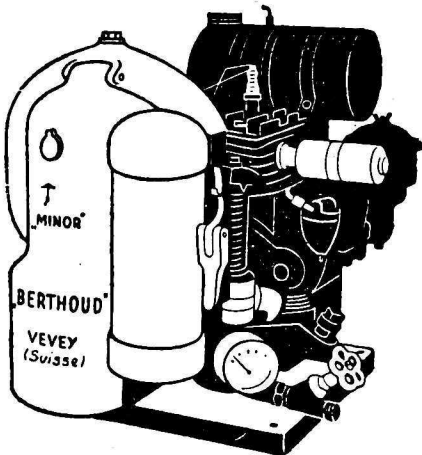
**Pour votre pique-nique n'oubliez pas**

d'emporter un tube de moutarde Chirat. Cette moutarde, si savoureuse, réveillera vos viandes et légumes froids, rafraichira vos sandwiches, corsera vos œufs durs, relèvera vos tartines au fromage, etc. et stimulera l'appétit de tous les convives.

Selon votre goût, vous choisirez la moutarde Chirat forte, mi-forte ou douce.

FABRICANT: L. CHIRAT S.A. CARROUGE/GENÈVE

Avec la moutarde **CHIRAT** quelle différence de saveur!



**PULVÉRISATEURS MINOR**

livrables en 3 types différents  
2 pistons superposés  
Cylindres acier inoxydable  
Graissage automatique

**APPAREIL SIMPLE ET SOLIDE**  
distribué en Valais par :

- ARDON : Neuwerth & Laffion, atelier mécanique Tél. 4 13 46
- CHARRAT : R. Clémento, atelier mécanique Tél. 6 32 84
- SAXON : Alb. Tachel, atelier mécanique Tél. 6 22 43
- SIÈRE : Marcel Jaquier, machines agricoles Tél. 5 17 30
- SION : Féd. Valaisanne des Producteurs de Lait Tél. 2 14 44

Inspecteur de vente pour le Valais :  
**M. Raymond BERRA, Les Neyres**  
s/ Monthey

**BERTHOUD VEVEY**

**Demandez NOTRE EXCELLENT BŒUF SALÉ et FUMÉ**  
Fr. 4.— le kg. franco  
Boucherie O. Neuenschwander S. A., Genève  
17, Av. du Mail — Téléphone 4 19 94

**Droit comme un i**  
Vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Prix modérés depuis Fr. 15.50 suivant âge. Envois à choix.  
R. MICHELL, art. sanitaires  
Mercerie 3, LAUSANNE

**A vendre cause décès matériel**  
(Machines agricoles)  
bon état (prix intéressant en bloc), comprenant :  
1 monoaxe Grunder, 3 G.U. 8 CV, avec faucheuse, trouil, 2 fraises, char-rua portée, limon-siège et roues de travail ;  
2 remorques 1500 et 800 kg.  
2 charrues automatiques Henriad (vigneronne)  
1 pulvérisateur à moteur Berthoud VII avec enrouleur  
180 m. tuyaux 5 lances et cacolet  
Éventuellement à détailler.  
S'adresser à :  
**Joseph REBORD**  
Garage, Ardon. Tél. 4 13 51

**SYSTOX**

pour les traitements après la fleur en arboriculture fruitière partout où l'araignée rouge est spécialement à craindre. Un seul traitement est en général suffisant pour toute la saison.

**Brändli & Cie s.a.**  
Berne

A VENDRE à Saint-Léonard (sous gare) magnifique verger bien arborisé, 650 toises  
Ecrire sous chiffres : H. 49 391 X., Publicitas, Genève.

**Au Printemps prenez du CIRCULAN ! Cure fr. 20.55**

contre les troubles de la CIRCULATION !  
Efficace contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, jambes et pieds froids et engourdis — Extrait de plantes.  
CURE moyenne : Fr. 11.20 — Flacon original : Fr. 4.95 — CHEZ VOTRE PHARMACIEN ET DROGUISTE.

Contre les Vers de la grappe Cochylis et Eudemis

**Ekatox**

Parathion

Sandoz S. A. Bâle

**Attention, profitez de cette offre**

Duvels bien remplis, très bonne qualité, dim. 120 x 160, Fr. 39.30 — Oreillers, Fr. 9.30.  
ENVOIS partout franc de port contre rembours.

**CARLO BUSSIER - MEUBLES**  
PRÉ DE FOIRE Martigny-Bourg

ON CHERCHE pour entrée tout de suite ou à convenir

**MÉCANICIENS SOUDEURS, SERRURIERS**  
connaissant les machines. S'adresser au Consortium de constructions du Barrage de la Grande-Dixence, Le Chargeur sur Hérémece.

**ON CHERCHE BON MÉCANICIEN**

d'entretien, sachant également travailler aux machines-outils  
Faire offres avec références et prétentions de salaire aux :  
**USINES METALLURGIQUES DE VALLORBE**  
Bureau du personnel

**TEA - ROOM**

A VENDRE ou à LOUER, avec reprise de matériel affaire très intéressante pouvant se développer ; situation bord route cantonale, Valais. Affaire unique pour couple dont le mari est cuisinier. Adresser offres sous chiffres : P. 6403 S., PUBLICITAS, SION.

**Contremaitre de gravière**

qualifié et connaissant les machines demandé par importante entreprise de la plaine du Rhône. Place stable. Entrée à convenir. Adresser offres en indiquant prétentions et références sous chiffres : P.H. 34 640 L., à Publicitas, LAUSANNE.

**Plants d'œillets fleuris**

par nos boutures d'œillets de toute première qualité. 40 pièces, Fr. 4.50 ; 80 pièces, Fr. 7.— franco.  
Instruction pour la culture gratis  
M. PANELLA, Gallusstrasse 32, Saint-Gall

**CITROËN 11**

légères et 15 Six, mod. dep. 1947 à 1951, à partir de Fr. 2900.—  
Occasions  
**RENAULT 4 CV et JUVA**  
mod. 1949-1952 à partir de Fr. 2500.—  
Tous nos véhicules sont contrôlés et en partie révisés dans nos ateliers et prêts à l'expertise.  
**GARAGE MODERNE, SION** — Tél. 2 17 30  
Agence Citroën et Renault

**Société vaudoise de crémation**

Plus de 4000 membres. Environ 200 adhésions par année. L'incinération est propre et décente.  
Adhérer à la Société, rue de la Caroline 1, Lausanne, tél. (021) 22 15 33, c'est faire preuve de prévoyance et d'épargner aux siens tous frais en cas de décès.  
Représentant : M. Emile DONDAINAZ, retraité C.F.F. — CHARRAT.

*Pour les beaux jours!*



**Notre confection messieurs à prix avantageux**

**Pantalon pour messieurs**

en gabardine américaine infroissable, coupe très soignée, 7 coloris mode  
seulement . . . . . **29.50**

**Complet pour messieurs**

gabardine américaine, façon 1 rang, coupe très soignée, taille 44 à 52  
Un prix réclame . . . . . **110.-**

VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE N° 1



TOUJOURS BIEN SERVI

**TOUR DE ROMANDIE**

Chaque soir, à l'arrivée, les résultats de l'étape seront affichés dans notre vitrine

**La Société des Produits Azotés, à Martigny-Ville, cherche, pour engagement immédiat et pour une durée de 3 à 4 mois, des manœuvres**

aptés à fonctionner dans ses fabrications aux tours électriques et en équipes.  
Pour l'embauche, s'adresser à l'Usine.

**A VENDRE à SAXON villa de maître**

comprenant deux appartements de 10 pièces chacun, avec terrain attenant. Convientrait pour pension ou institut, ou autre ; en bordure de la route cantonale. Faire offres sous chiffres : P. 6486 S., PUBLICITAS, SION.

**Vente aux enchères MARTIGNY-CROIX**

SAMEDI 22 MAI courant, dès 20 heures, au café de la Forclaz, à Martigny-Croix, les héritiers légaux de feu Jean Gay de Jean-Joseph, quand vivait domicilié à Trient, vendront aux enchères publiques les immeubles suivants sis sur terre de Martigny-Combe :

1. Art. 3242, Perrey, 1/2 mazot et place, 18 m².
2. Art. 3242, Perrey, 1/2 mazot e tplace, 18 m².
3. Art. 3243, Perrey, vigne de 153 m².
4. Art. 3246, Pâles, vauque de 76 m².
5. Art. 3377, Champorlay, vigne de 62 m².

Prix et conditions seront indiqués à l'ouverture des enchères. Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné :

Me Francis Thurre, avocat et notaire, Martigny-Ville — Tél. 6 18 04



# Sauvons nos eaux

C'est un ruisseau déjà grandelet qui jaillit en bouillonnant de ce coin de vallon perdu où des sapins isolés consentent à pousser. Les rocs ne sont pas loin. Il y a des siècles qu'il gronde de bonheur en voyant le jour. Et seul le grand silence ouaté de l'hiver étouffe sa voix et aveugle sa course.

Encore, vers la fin du siècle passé, le ruisseau poursuivait sa course, lentement grossi à en devenir un torrent tantôt paisible, tantôt rageur. Il s'écoulait entre de petits villages brunis, faisait tourner ici la roue d'une scie ou là celle d'un moulin, à peine souillé au passage des lieux habités. Et quand même cela était, au bout de quelques kilomètres de sa course vagabonde, de heurts contre les galets et de chutes successives, l'air l'avait purifié. Il gagnait enfin une rivière, s'y mêlait à d'autres eaux à lui pareilles, filait entre des rives étrangères pour pénétrer dans le lac poissonneux, apportant son eau pure riche en oxygène au grand bassin transparent et bleuté.

Les années ont passé. Là-haut sur la montagne, aux vieux chalets brunis se sont ajoutés des hôtels, des pensions, des chalets de vacances. Et quand reviennent les beaux jours, que la plaine étouffe sous la chaleur estivale, quand là-haut justement l'eau se fait rare, les hôtels se remplissent, les chalets se louent, la montagne se peuple d'un monde nomade. Le petit village où cohabitaient tranquillement quelques centaines de citoyens prend l'allure d'une ville de moyenne importance. Voilà le danger ! Ses installations d'évacuation n'ont pas été prévues pour une pareille affluence. Le torrent, que la chaleur a fait maigrir, n'a plus la force nécessaire pour se purifier de tout ce qui se déverse dans son lit. Et l'on s'étonne peut-être ensuite de voir se propager des épidémies de polyomélite quand l'on s'est préoccupé avant tout de développer l'aspect financier du tourisme, sans accorder une attention soutenue à des problèmes qui prennent une importance parallèle à l'extension de la station.

Cette maladie, ou plutôt cette négligence, atteint toutes les stations du pays helvétique, et bien certainement celles des contrées qui

nous entourent et dont le tourisme représente un revenu appréciable.

Mais ce n'est rien encore. Car cette eau qui roule vers la plaine continuera à devoir assumer une trop lourde charge purificatrice pour son pauvre débit. Il y a le vigneron qui ne pense pas que l'eau de rinçage de sa boille à sulfater, toute bleue de cuivre encore, et qu'il jette dans la rivière, ne contribuera pas à améliorer la situation.

Il y a aussi les riverains qui ne manquent jamais d'y jeter le contenu de leur poubelle. C'est si facile. Et lorsque la ville est atteinte, l'empoisonnement atteint son comble, car bien peu nombreuses sont les cités qui ont préalablement dirigé leurs égouts dans des étangs de décantation où les matières nocives en suspension peuvent se déposer et laisser ensuite une eau relativement pure, gagner le fleuve ou le lac.

Lentement, inexorablement, les lacs se souillent. Ici aussi, épidémies régulières de polyomélite dont sont victimes les baigneurs qui s'ébattent imprudemment à proximité des déversoirs d'une cité. Les poissons nobles tels que les ombres-chevaliers, les truites, disparaissent, chassés par l'eau impure. L'oxygène de l'eau est absorbé par la fermentation de ce qu'a amené le tout-à-égout, déchets ménagers, etc. Soulignons ici le danger que représentent ces appareils d'origine américaine qui ont pour tâche de broyer tous les déchets de cuisine pour en faciliter l'expulsion au lac ou à la rivière. On a pu déterminer que cette pâte gluante produite par la mouture est le plus sûr moyen de corrompre l'eau. Aux abords des villes, et principalement sur la rive suisse, le Léman se ternit peu à peu. Quant au lac de Zurich, c'est un désastre et les poissons ne se retrouvent plus que dans sa partie supérieure aux rives moins habitées. Je ne parle pas ici pour les pêcheurs, mais la disparition des poissons est la meilleure preuve de cette lente contamination.

Combien de villes ne puisent-elles pas leur eau de consommation dans le Léman ? Cette circonstance justifie les efforts très conséquents

des municipalités intéressées comme celles de Genève et de Lausanne pour limiter les dégâts en créant des installations de purification modernes et efficaces. Et ces agglomérations qui s'agrandissent sans cesse semblent ne vouloir reculer devant aucun sacrifice pour réaliser leur projet. Il faut donc croire qu'il y a péril en la demeure. Mais le danger n'est pas suffisamment compris.

Le 6 décembre passé, le peuple suisse a accepté dans sa grande majorité la loi sur la pollution des eaux. On a poussé un soupir de soulagement au vu de ce scrutin favorable. Mais ce n'est pas tout que d'avoir édicté des prescriptions pour croire que le gros du travail a été accompli. Bien au contraire, tout reste à faire. Il faut souhaiter que le décret d'application de la loi fédérale soit bientôt voté en Valais et que l'on parvienne à persuader chacun de la nécessité d'une action concertée et immédiate, principalement dans les stations en voie de développement. L'eau est un bien trop précieux pour qu'on la souille délibérément. Et pourquoi donc dans les écoles les instituteurs n'enseigneraient-ils pas à leurs élèves le respect des cours d'eau ? Il y va d'abord de la propreté des sites, et ensuite de l'hygiène publique.

La tâche à accomplir est formidable. Alors que partout les villes et villages s'étendaient, on ne faisait rien pour l'eau. Il faut aujourd'hui rattraper le retard. Cela coûte cher, mais c'est indispensable. Et il faut que chacun soit convaincu de l'urgence des mesures à prendre.

Ch. B.

## L'exportation d'électricité : une nécessité

La Suisse produit actuellement environ 13 milliards de kilowatts-heure d'électricité par an. De cette production, elle exporte quelques centaines de millions de kilowatts-heure à l'étranger et certains milieux s'emparent de cet argument afin de prétendre que la construction de nouvelles usines dont l'idée ne leur plaît pas est inutile.

A la base de ce genre d'argument, on trouve tout simplement un manque de connaissances au sujet de l'économie électrique de la Suisse et de l'exportation d'électricité ; car ce que notre pays exporte pendant

les mois de production intense, donc en été, sert à compenser les importations de courant dont la Suisse a besoin durant les mois secs, c'est-à-dire en hiver. D'autre part, le fait qu'il y a un surplus d'électricité représente en même temps une réserve importante pour le cas de nouvelles complications internationales, et cette exploitation rationnelle des usines rend possible des prix moins élevés à l'intérieur. Voilà pourquoi les usines ont cherché — et trouvé — des acheteurs pour leur surplus d'électricité non conservable : nos voisins qui, eux, produisent la plus grande partie de leur énergie électrique au moyen d'usines thermiques, donc à la houille ou à l'huile. Ils ont tout intérêt à faire des économies de combustible pendant les mois où la Suisse peut leur fournir du courant bon marché, car leur combustible se conserve facilement. Nos usines hydroélectriques, par contre, ne peuvent pas réaliser de telles économies, car l'eau continue de couler et, utilisée ou non, elle est perdue pour les mois secs une fois au delà de l'usine.

Avant la guerre, nos exportations de courant atteignaient souvent plus d'un quart de la consommation nationale. Cela représentait en même temps, donc, une réserve de production considérable. Pendant la guerre, et malgré la consommation interne qui augmentait, on s'efforçait encore de forcer ces exportations, car elles nous servaient de moyen d'échange pour des importations en matières essentielles. Après la guerre, l'exportation d'électricité tomba à un trentième de notre consommation nationale, et aujourd'hui, après une légère augmentation, elle est à peine plus d'un vingtième. Cette réserve ne suffit même pas à couvrir l'augmentation normale de consommation en Suisse d'année en année. En cas de complications internationales, nous nous verrions immédiatement en face des plus grosses difficultés.

La tâche de notre industrie électrique est donc de tenir compte de l'augmentation régulière de consommation d'une part, et de rétablir la « réserve nationale » pour des temps de crise internationale. Cela se fait actuellement, selon un plan soigneusement établi, par la construction d'usines dans nos montagnes et le long de nos rivières principales. Le but de ce plan est d'arriver à une réserve d'un quart environ de la consommation nationale, soit pour l'exportation en temps de paix, soit pour nous-mêmes au besoin. Lorsque cela sera fait, nous aurons de nouveau une réserve qui — l'expérience l'a prouvé — ne sera pas énorme, mais qui nous donnera une certaine sécurité en face de nouvelles complications économiques ou politiques.

● Mourir ou guérir ! — Lu, dans un album, cette pensée signée Berthe Bovy :

« Il y a pire que mourir d'amour, c'est d'en guérir. »



## Café et Thé "MERCURE"

ont reçu

la plus haute distinction

de l'Exposition du Tourisme en Suisse et  
de l'Art culinaire international à Berne,

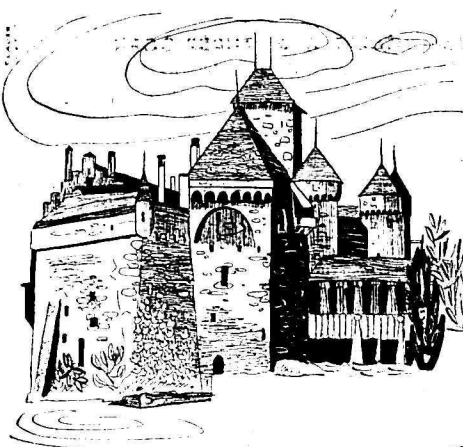
le Grand Prix de la Hospes

4 Médailles d'Or avec Félicitations du Jury



GARANTIT LA QUALITÉ

## SUR LA ROUTE DU RHÔNE



Chillon

Ici, Bonivard en personne  
Par un duc emprisonné  
Fut consterné  
De diner  
Sans une tasse de café Valrhône



Dans tous les ménages  
VALRHÔNE  
la marque de chez nous !

Dentiste  
**BURGENER**  
Martigny  
**ABSENT**  
jusqu'au 26 mai



**DRAPEAUX**  
de sociétés  
Broderie artistique  
Maison spécialisée  
pour la Suisse romande  
Tél. (021) 22 51 72

LA

## Record Bucher-Guyer

grâce à ses nombreux accessoires, n'est pas strictement une motofaucheuse.

La preuve : au fauchage de l'herbe, munie de son appareil à herber, elle forme de beaux andins compacts : les céréales, qu'elle fauche à merveille, sont couchées automatiquement sur le sol grâce au dispositif spécial dont elle peut être équipée.

En un clin d'œil, elle est transformée en pulvérisateur motorisé, en moto-treuil ou en moteur stationnaire. De plus, grâce à une pièce d'attelage, on peut y adapter le timon d'un char ou d'une autre machine pour la traction.

Elle est ainsi à même d'effectuer de nombreux et importants travaux.

Demandez offre sans engagement à :

**NEUWERTH & LATTION**

Atelier mécanique et garage, à ARDON

## SYSTOX

pour la destruction de l'araignée rouge et des pucerons vecteurs de la dégénérescence dans les fraisières. Un seul traitement est en général suffisant.

**Brändli & C<sup>e</sup> s.a.**

Berne

## Tuyaux

Pirelli, éclat. à 30 atm. 16 x 24, le m. Fr. 1.60  
Pirelli, éclat. à 60 atm. 16 x 27, le m. Fr. 2.25  
Pirelli, éclat. à 60 atm. 19 x 30, le m. Fr. 2.60  
Pour sulfatage 8 x 4, ord. le m. : fr. 2,40 pr 30 m.  
Idem renforcé, éclat. à 180 atm., le m., fr. 2.60

G. FALCY, Echallens / Lausanne.



**Ekatox**  
Parathion

contre les  
**carpo-capses**  
puccerons  
araignées rouges

Sandoz S. A. Bâle

## Les Spectacles

### Cinéma ETOILE, Martigny

Ce soir : **NIAGARA**, une véritable « merveille » du cinéma américain, réalisée en couleurs dans le cadre grandiose des célèbres chutes du Niagara.

C'est le film d'une ère nouvelle, fascinant... audacieux... mouvementé.

Attention ! ce n'est pas un documentaire, mais... un palpitant et mystérieux drame passionnel avec l'extraordinaire révélation de l'année Marilyn Monroe, magnifique, dangereuse, attirante, impétueuse comme les chutes.

Ne manquez pas ce beau spectacle !

**Dimanche**, à 17 h., dern. séance : **PACIFIC EXPRESS**. Un « western » d'un tout nouveau genre réalisé par le grand maître Cecil B. de Mille.

### Cinéma REX, Saxon

Ce soir vendredi : Une réalisation tout à fait extraordinaire : **CONVOI DE FEMMES**.

Une aventure vécue : Un homme conduit 200 femmes à un rendez-vous étrange... avec des hommes assoiffés d'amour. Un récit fantastique de Frank Capra avec Robert Taylor (le héros de **Quo Vadis**).

Des femmes... prêtes à tout... pour l'amour !

### Ciné Michel — FULLY

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 :

« **LE BOULANGER DE VALLORGUE** »... Fernandel le roi des boulangers tombé dans le pétrin.

### ARDON — Salle du Midi

**UN BEAU GESTE**... Alors que le malheur s'abat sur sa famille, un homme honnête et chevaleresque se sacrifie pour sauver sa mère. C'est en soldat du désert sur des chemins scabreux qu'il expie son sacrifice. Garry Cooper, qui se surpasse dans « **Beau Geste** », a créé un film qui fait époque dans l'histoire du cinéma.

### « J'étais en Corée » au CORSO

En grande première valaisanne, un film saisissant sur le plus grand événement mondial de l'après-guerre : « **J'étais en Corée** » (Crève-cœur), entièrement tourné en couleurs, en Corée, au prix des plus grandes difficultés.

Ce film a pu être réalisé grâce au concours des officiers, sous-officiers et volontaires du bataillon français de l'O.N.U. en Corée.

Un film émouvant, humain et sensible qui nous montre ces hommes fiers, courageux, trop souvent oubliés... « **J'étais en Corée** » (Crève-cœur) vous conduira dans cette Corée mystérieuse et lointaine.

Horaires : vendredi, samedi, dimanche et lundi.  
Location : tél. 6 16 22.

NOUS CHERCHONS dans toutes les localités importantes :

### AGENTS D'ASSURANCES

qualifiés pour l'acquisition dans toutes les branches d'assurances.

Demandez-nous conditions acquisition, portefeuille et fixe.

René ROULET & A. ZURBRIGGEN  
10, rue Petit-Chasseur, Sion — Tél. (027) 2 13 71

### A l'occasion

du

## Festival de musique de Fully

Aulos-Skooter, avions « Vampire » à réaction que vous piloterez vous-même ; voltigeur, manège enfantin, tir à prix et « Arène de Singes ».

### INFAILLIBLE!



anticourtilières MEOC

Appât granulé résistant à la pluie et aux arrosages.

M.E.O.C. S.A.

CHARRAT

### Cinéma Ellysée — VOUVRY

« **NOUS IRONS A PARIS** » est un bien agréable divertissement. C'est pourquoi des foules enthousiastes ont déjà applaudi ce chef-d'œuvre français de bonne humeur.

### CONCORDIA MERREL

## • Le Sauvage apprivoisé •

Adapté de l'anglais par E. DE SAINT-SECOND

### LE SAUVAGE APPRIVOISÉ

137

—Voici, Vanity ! J'espère que cette somme vous sera de quelque utilité, dit-il lacoquiquement.

Il se dirigea ensuite vers la porte et, sans cérémonie, l'ouvrit toute grande pour lui livrer passage. Mme Argence, après avoir enfoui le chèque dans son sac, salua Janet d'un simple signe de tête et suivit Brent qui l'escorta jusqu'à la porte donnant sur la rue.

Au bout de quelques instants, Kit repartit avec un air radieux :

— Partie ! s'écria-t-il, joyeusement. Et Gill est liquidé !... Il ne reste que nous deux ! ajouta-t-il en soulevant Janet dans ses bras... Bien-aimée ! La nouvelle que vous aviez sur le bout de la langue quand on a annoncé Vanity Argence, est-elle authentique?... Ma chérie ! Il faudra que je fasse modifier notre raison sociale : « Brent et fils. » Qu'en pensez-vous ?

— Alors... C'est un fils ? murmura-t-elle, tout contre son oreille... Je n'étais pas tout à fait sûre que vous seriez heureux Kit !

— Pourquoi n'étiez-vous pas sûre, petite sotte ? demanda-t-il.

— Je ne sais trop... Je m'aperçois que je n'ai pas encore fait le tour complet de mon mystérieux mari... Il a, par certains côtés, une nature de sauvage !

— Ce sont, précisément, les sauvages qui s'abandonnent à leur allégresse. Je les connais. Les gens civilisés, en revanche, saccagent et empoisonnent souvent leurs joies ! Vous n'entendez rien aux sauvages !

— En tout cas il y en a un, au moins, qui restera une énigme pour moi ! répliqua-t-elle doucement.

Janet eut l'impression qu'elle atteignait, ce jour-là, la plénitude du bonheur. Dans un élan passionné, elle serra son mari contre son cœur.

Cependant, la vie avait en réserve, pour Janet, un instant plus délicieux encore :

ce fut celui où pour la première fois elle vit Kit tenant entre ses bras leur fils nouveau-né... Il se penchait sur la petite tête, émergeant de lainages vaporeux et son regard exprimait, à la fois, l'amusement, la fierté, la crainte et la tendresse !

Cet instant résumait, pour Janet, toutes les émotions dont sa route était jonchée depuis le premier éveil de l'amour dans son cœur. Cette scène se passait près du lit de la jeune femme dont le visage portait encore la trace des souffrances qu'elle avait endurées.

Après avoir paru réfléchir profondément, Brent dit d'une voix qui tremblait un peu.

— Je croyais que les nouveaux-nés étaient toujours chauves... Celui-ci a une abondante chevelure !

— Ses cheveux sont noirs, exactement de la teinte des vôtres, répliqua Janet.

— Comment l'appellerons-nous ?

— Christophe, naturellement !

— Mieux : Christophe-Thomas ?

— Parfait ! Papa sera ravi.

— C'est donc convenu : Christophe-Thomas Brent... Janet, qu'est-ce qui lui prend ? Sa figure ne forme plus qu'une ride ! Il va pousser des hurlements !

L'effroi de Brent amena l'intervention de la garde spécialisée : elle s'empara de Christophe-Thomas et le restitua à sa mère.

Janet prit la petite créature dans ses bras et, guidée par l'instinct maternel, ne tarda pas à l'apaiser en murmurant, dans la minuscule oreille, de merveilleuses confidences.

— Je prévois, commenta la garde, d'un air sévère, que Christophe-Thomas va être terriblement gâté !

— Jamais de la vie ! protesta Brent, déjà conscient de ses responsabilités paternelles. Ce serait rendre un mauvais service à cet enfant.



Madame Emilie LORENZ - VARONE, Brigue ;  
Madame et Monsieur J. BIENZ - LORENZ, leurs enfants et petits-enfants, Saint-Gall ;  
Monsieur et Madame Joseph LORENZ et leur fille, Berne ;  
Madame et Monsieur M. DELEZ - LORENZ et leurs enfants, Les Marécottes ;  
Monsieur et Madame Paul LORENZ, Genève ;  
Madame veuve Georges LORENZ, leurs enfants et petits-enfants, Berne ;  
Madame veuve Caroline BELLWALD et sa fille, Sion ;  
Madame veuve Emma LORENZ, Sion ;  
Madame et Monsieur DELALOYE - LORENZ, Zurich ;  
Monsieur Charles LORENZ, Genève ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Joseph LORENZ

Retraité des Douanes

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 12 mai 1954 dans sa 82e année.

Les obsèques auront lieu samedi le 15 mai 1954, à 10 heures, à Brigue.



Monsieur et Madame Florentin MAYE - CARRUZZO et leurs enfants, à Chamoson ;  
Madame Marianne BAUMGARTNER - MAYE et sa fille, à Bâle ;  
Monsieur et Madame Max MAYE - REMONDEULAZ, à Lausanne ;  
Mademoiselle Yvonne MAYE, à Chamoson ;  
Monsieur et Madame Denis MAYE - CRITTIN et leurs enfants, à Saint-Pierre-de-Clages ;  
Madame veuve David MAYE - CARRUZZO et ses enfants, à Saint-Pierre-de-Clages ;  
Les enfants d'Amédée CARRUZZO, à Chamoson ;  
Madame et Monsieur Joseph BESSERO - CARRUZZO et leurs enfants, à Chamoson ;  
Monsieur Jules CARRUZZO, à Lausanne ;  
Madame et Monsieur Paul REMONDEULAZ - CARUZZO et leurs enfants, à St-Pierre-de-Clages ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Donat MAYE

leur cher papa, grand-père, frère, beau-frère et oncle, survenu après une courte maladie à Chamoson, à l'âge de 72 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson le dimanche 16 mai à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

N'OUBLIEZ PAS QUE CHACUNE DE NOS ANNONCES PEUT VOUS RENDRE SERVICE

### LE SAUVAGE APPRIVOISÉ

138

— Il ne saurait en être question ! amplifia Janet.

L'avenir, toutefois, fut loin de confirmer ces excellentes résolutions ! Brent se garda bien d'appliquer les savantes théories pédagogiques qu'il développait éloquentement, pendant les premières semaines de la vie végétative de son fils.

Dès que le petit être eut quelques mois, il lui suffisait d'ouvrir sa petite bouche édentée et de sourire à son redoutable père, pour l'amener à faire ses quatre volontés, à toute heure du jour et de la nuit !

Quant au docteur Tom, sa manière de se comporter avec son petit-fils laissait aussi grandement à désirer : Janet affirmait que la faiblesse dont son père faisait preuve, devant les exigences de Christophe, risquait fort de nuire à sa réputation professionnelle ! De son côté, Mme Anderson ne pouvait rien refuser à un enfant qui avait, dès sa naissance, fait preuve d'un goût artistique raffiné, en n'héritant pas des tâches de rousseur maternelles !

La tante Polly Dawkins qui professait depuis des années une ardente admiration pour les méthodes modernes de puériculture, négligea d'en faire profiter le nouveau-né. Toutefois, ne voulant pas avouer sa faiblesse, elle continuait à critiquer celle des autres ! Un matin, en arrivant, elle déclara, d'un ton réprobateur, après avoir jeté un coup d'œil sur le groupe familial, formé autour de Christophe-Thomas :

— Si cet enfant ne devient pas insupportable, c'est qu'il est constitué d'une substance incorruptible !

— Très juste : opina Janet. Cette déclaration de principe me fait soupçonner, tante Polly que vous dissimulez sous votre manteau, les dernières nouveautés en fait d'animaux en peluche ou de luxueux hochets... Vous feriez aussi bien d'avouer tout de suite !

Madame Alice VEUTHEY - MANINI, à Saxon ;  
Monsieur et Madame Gilbert VEUTHEY - BRUCHEZ et leurs enfants Danielle et Jean-Pierre, à Saxon ;  
Madame et Monsieur Raymond BRUCHEZ - VEUTHEY et leurs enfants Bernard, Jean et Gérard, à Saxon ;  
Monsieur et Madame Alfred VEUTHEY-ROTH, à Saxon ;  
Madame et Monsieur Gebhard FLEISCH - VEUTHEY et leurs enfants, à Saxon et Yverdon ;  
Monsieur et Madame MANINI - MORE et leur enfant, à Saxon ;  
Madame veuve Marie ULDRY - VEUTHEY, à St-Maurice ;  
Monsieur et Madame Henri FAVRE - POCHON et leurs enfants et petits-enfants, à Saxon ;  
Monsieur et Madame Armand VEUTHEY - JORDAN, à Montreux ;  
Monsieur et Madame Denis VEUTHEY-VERNAY et leurs enfants, à Saxon ;  
Monsieur et Madame Charly VEUTHEY - TORNAY et leurs enfants, à Saxon ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Mathilde et Joseph VEUTHEY - VEUTHEY à La Châble, Martigny et Vêrolle ;  
ainsi que les familles parentes et alliées VEUTHEY, BRUCHEZ, PITTIER, DELHERSE, FAVRE, BURTIN, DARBELLAY, PERRIER, HERITIER,  
ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Edouard Veuthey

retraité CFF

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, survenu dans sa 64e année.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon samedi 15 mai, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



## IN MEMORIAM CLOVIS DUCREY

15 MAI 1953 — 15 MAI 1954

Ton cher souvenir illumine nos cœurs.

Une messe sera célébrée à l'église Saint-Joseph, à Genève, samedi 15 mai à 8 heures.



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Monsieur Bénoni ROTH et famille, à Saxon

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs envois de fleurs et leur présence, ont pris part à leur épreuve. Un merci aux enfants des écoles et à la délégation de la fanfare « La Concordia ».

FIN



# MARTIGNY

## Avis aux producteurs de céréales de Martigny-Ville

### A. Céréales fourragères

Les producteurs qui ont semé des céréales fourragères pour la production du grain en 1954 qui donne droit à la prime de culture, sont invités à retirer leur carte d'inscription pour les surfaces ensemencées jusqu'au 25 mai, à la Société d'Agriculture; les cartes doivent être retournées au même office pour le 31 mai au plus tard. Passé ce délai, aucune inscription ne pourra être prise en considération.

### B. Céréales panifiables

Les producteurs qui n'ont pas encore fait moudre dans un moulin à façon les quantités obligatoires pour l'approvisionnement direct, leurs céréales panifiables, compris orge et maïs, sont tenus de le faire jusqu'au 30 juin 1954.

La Confédération applique une redevance de 20 fr. par 100 kg. pour la quantité obligatoire qui n'a pas été moulue et portée dans la carte de mouture.

Office des blés et des cultures, Martigny-Ville.

## ALAIN BOMBARD PARLERA A MARTIGNY LE 22 MAI

Parmi les « grandes aventures du siècle », l'exploit du Dr Alain Bombard demeurera sans précédent dans l'histoire de la navigation.

« Pourquoi et comment j'ai traversé l'Atlantique ! »

Tel est le sujet de sa conférence qui aura lieu le 22 mai dans la grande salle de l'Hôtel de ville.

200.000 naufragés périssent en mer chaque année, dont 50.000 avaient pourtant réussi à embarquer sur des canots de sauvetage.

Ces 50.000 vies pourraient-elles être sauvées? Un exploit sensationnel d'un jeune médecin de 28 ans le prouve. Après avoir longuement étudié le problème du naufrage, Alain Bombard a passé 113 jours en mer, d'abord avec un compagnon en Méditerranée, puis, seul, à travers l'océan Atlantique.

Il l'a fait dans les pires conditions, vivant exclusivement sur les produits de la mer, et démontré ainsi qu'un naufragé, même démuné de toutes ressources, peut survivre sur un engin pneumatique.

A travers l'Océan, à bord d'un canot pneumatique de 4 m. 65 sur 1 m. 90, il a réalisé un exploit salué par le monde entier.

Son canot « L'Hérétique » sera exposé.

La personnalité du conférencier n'a pas échappé à nos autorités. Une réception est prévue et la Société de développement a offert son patronage.

### C. A. S.

Course à l'Alphubel le 23 courant. Réunion préparatoire lundi 17 mai à 20 h. 30 chez Kluser.

## ECOLE COMMUNALES DE MARTIGNY-VILLE ET LA BATAZ

Dans le but de prévoir dès maintenant l'organisation des classes de la prochaine année scolaire, nous demandons aux parents dont les enfants fréquenteront pour la première fois nos écoles le 15 septembre 1954, de bien vouloir les inscrire auprès du président de la commission scolaire M. R. Moret, bijoutier, ou auprès du personnel enseignant.

Nous rappelons que les enfants nés en 1948 sont tenus de suivre l'école primaire, tandis que ceux nés en 1949 y sont admis sans obligation.

Délai d'inscription: 22 mai 1954.

## AVIS AUX COMMERÇANTS

Le Comité d'organisation de la fête cantonale de gymnastique qui aura lieu à Martigny les 12 et 13 juin prochain, organise, du 3 au 4 juin, un concours de **voltrines**, doté de 100 francs de prix.

Tous les commerçants de Martigny-Ville sont instamment priés de bien vouloir y participer.

Les renseignements sur ces concours peuvent être obtenus auprès de M. Gaston Girard, mode, avenue de la Gare.

Délai d'inscription jusqu'au 2 juin.

## LES SPORTS

### FOOTBALL

#### CHAMPIONNAT SUISSE

##### LIGUE NATIONALE A

Chiasso — Bellinzona (0-4)  
Match sans grand intérêt pour le classement; seul son caractère régional lui donnera quelque attrait.

##### LIGUE NATIONALE B

A Lucerne: finale Thoun - Lugano.  
Thoun et Lugano sont bien promus en ligue nationale A, mais doivent encore en découdre pour l'attribution du titre de champion de ligue nationale B, étant à égalité de points.

##### Championnat des réserves

A Lucerne: Grasshoppers - Lugano.  
Les Lucernois auront un programme complet, puisque le championnat des réserves se terminera également dans leur fief.

##### PREMIERE LIGUE

Monthey — Sierre	(0-4)
Sion — La Tour	(3-5)
Vevey — Montreux	(4-2)
U.S. Lausanne — Central	(5-3)
Etoile — Martigny	(0-4)
Bienne-Boujean — Forward	(2-2)

Le championnat suisse de première ligue tiendra encore l'affiche durant trois dimanches et sera mis en vedette par le concours du Sport-Toto.

Monthey, qui n'est pas à l'article de la mort, ne trouvera guère plus d'indulgence auprès des Sierrois qu'il n'en a rencontré chez les Martignerains et chez les Sédunois. Les « derbies » valaisans sont décidément une bonne affaire pour les caissiers, mais les points se vendent chers sur le terrain.

Le premier match de la saison, perdu d'une manière assez stupide, exige une revanche de la part des Sédunois, quoi qu'elle ait déjà eu lieu en coupe (2-1). Le match U.S. Lausanne-Central promet une lutte ardente, car les Fribourgeois comptent trois victoires consécutives.

Etoile ne semble pas pouvoir inquiéter Martigny ni Forward, le leader du classement. Le derby de la Riviera n'aura lui aussi qu'un intérêt relatif.

##### DEUXIEME LIGUE

Vignoble I — Viège I.

Deuxième match éliminatoire pour la promotion en première ligue: Carouge Stade I - Renens I.

##### QUATRIEME LIGUE

Saxon II — Châteauneuf II.

Deuxième match éliminatoire pour le titre de champion valaisan et pour la promotion en troisième ligue: Dorénav I — Lens I.

Dorénav a pris un bon départ, mais trouvera cette fois-ci un adversaire coriace sur son terrain.

##### Juniors A (tour final)

La Chaux-de-Fonds I — Monthey I.

##### Tour de qualification

Lausanne-Sports I — Sierre I.

Premier match éliminatoire pour le titre de champion valaisan du championnat suisse (terrain du F.C. Sion): Viège jun. I — Chamoson jun. I.

##### CHAMPIONNAT CANTONAL

##### Juniors A (première série)

Sion I — Vernayaz I; Martigny I — Muraz I.

##### (deuxième série)

Chippis I — Conthey I.

P. M.

##### L'ESPRIT DES FEMMES

● Colette. — Connaissant son goût pour le silence, Georges Duhamel proposait un jour à Colette de mener avec lui campagne contre les émissions radiophoniques trop bruyantes:

— Volontiers, fit Colette en souriant, mais pour avoir plus d'audience nous devrions la faire à la radio, cette campagne.

## CYCLISME

### Le Tour de Romandie

Il a débuté hier par un temps magnifique. Les 40 coureurs inscrits sont partis à 11 h. 45 du Locle pour accomplir la première étape sur Champéry (202 kilomètres).

#### Résultats:

1. Forestier, 5 h. 31'45"; 2. Marcel Huber, à 20"; 3. Clerici Carlo, à 2'20"; 4. Fornara, même temps; 5. Fritz Schaer, à 2'42"; 6. Martini A. à 3'11"; 7. J.-C. Grêt, à 7'22"; 8. Peter Ward, à 8'18"; 9. Kerckove, à 8'51"; 10. Astrua, à 14'43"; 11. Kamber, à 17'38", gagnant le sprint d'un peloton de 15 hommes, devant Meili et Winterberg et dans lequel se trouvent Koblet, Kubler, Graf, Brun, Jaquet, etc...

Magni est arrivé une minute plus tard avec une douzaine d'hommes, précédé par Landi et Lafranchi.

Aujourd'hui, deuxième étape: Champéry - Genève (200 km.). Départ à 12 h. 45, arrivée à Genève à 18 h. 30. Principale difficulté, le col de Pétra Félix (alt. 1012 m.), La Givrine (1233 m.).



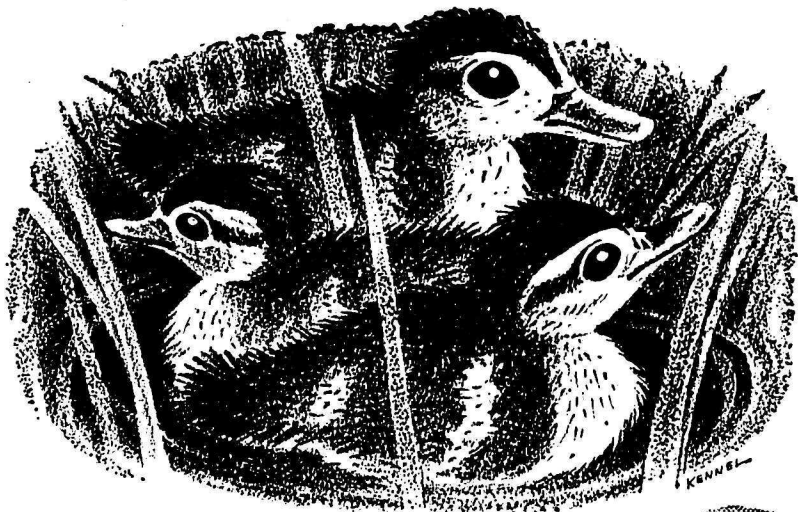
Le télésiège de l'HOSPES

L'exposition suisse du tourisme et de la gastronomie ouvrira bientôt ses portes à Berne. Déjà le télésiège de l'HOSPES est en service. Reliant la vieille-ville à l'exposition même, il part du Bærenggraben, la fosse aux ours, pour aboutir à l'Allmend, où se trouve l'exposition. Le parcours est long de 1350 mètres et 600 personnes peuvent être transportées par heure.

Les passagers du télésiège jouissent d'une vue splendide sur Berne.

## Toujours plus nombreux sont les fiancés qui visitent la grande exposition d'ameublements complets de la maison Pfister

...car le bruit court que les nouveaux modèles PFISTER sont tout simplement formidables. Et, de plus, finement confectionnés et d'une qualité jamais égalée. Vous pourrez vous en convaincre sans engagement de votre part.



## Bien à l'abri...

...grâce à la nature qui pourvoit avec tant de sagesse à la vie des plantes et des animaux - du caneton qui barbote dans l'eau comme du frère arbrisseau!

Ainsi en est-il aussi de la graine d'arachide que la nature a pourvue d'une double protection: une enveloppe extérieure et une petite peau d'un brun rougeâtre qui renferme la graine. De cette manière, elle reste merveilleusement fraîche, prête à fournir cette huile délicieuse dont vous ne pouvez plus vous passer.

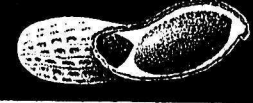
L'excellente huile d'arachides ASTRA n'est pas importée, elle est extraite des graines à Steffisburg même. Elle

ne peut donc s'altérer, elle est toujours de bonne et d'égale qualité. Sous quelle forme, cette belle huile dorée vous parvient-elle? L'ASTRA a tout simplement copié la nature... les bouteilles sont livrées dans un double emballage de papier, protégeant l'huile contre les rayons lumineux. Cette protection garantit une huile délicieuse, d'un goût absolument neutre, fraîche jusqu'à la dernière goutte!

ASTRA reste fidèle à sa tradition: la qualité avant tout! C'est pourquoi, exigez toujours l'excellente huile d'arachides ASTRA avec le plomb de garantie - cela en vaut la peine!



# ASTRA



rend un bon repas encore meilleur!

## Une invasion épidémique D'ARAIGNÉES ROUGES menace les vignes

Les pousses, déjà affaiblies par le froid, sont très sensibles et l'acarien en empêche la croissance. Pour éviter les ravages, appliquer dès que possible un traitement soigné à la bouillie acaricide et stimulante

0,15 % EKATOX « 20 » + 0,15 % THIOVIT

ou un bon poudrage des ceps à

### L'EKATOX - Poudrage

à raison de 20 - 25 kg. à l'hectare

Ces recommandations sont fondées sur les résultats d'essais comparatifs exacts, effectués en Valais dans des vignes fortement infestées.

SANDOZ S. A., Bâle.

#### A VENDRE

### CHALET

« Sur le Roc » à Veysonnaz

chalet meublé, altitude 1350 mètres, habitable toute l'année, très ensoleillé, accessible par auto, 8 chambres, avec tout confort, dans une situation unique. Terrain attenant 2235 m<sup>2</sup>.

S'adresser à: l'Agence Immobilière Cyprien Varone, SION.

#### CONTRE L'INVASION

DES MOUCHES...

#### ● Traitez

dès maintenant les appartements au

#### NEOCID SPRAY

et les écuries au

#### GESAROL M

nouveaux. — DÉPOSITAIRES:

Delaloye & Joliat - Sion

Abonnez-vous au „Confédéré“



# CINÉMA CORSO

UN DOCUMENT FRANÇAIS EN COULEURS SUR LE LUS GRAND EVENEMENT MONDIAL

J'ÉTAIS EN CORÉE (CRÈVE-CŒUR)

## On danse... Au „MIKADO“

SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 MAI en soirée  
DIMANCHE à 16 h. 30 : **THE DANSANT**  
avec ERIC CHRISTEN, pianiste du Théâtre  
des Faux-Nez de Lausanne  
A la batterie : André LARPIN.  
TEA-ROOM LUC GILLIOZ

**Automobilistes  
Motocyclistes**



Bien conseillé!  
Bien assuré!

ASSUREZ VOTRE VEHICULE

contre l'incendie, le vol, les dommages  
naturels et le bris des glaces  
auprès de la

## MOBILIÈRE SUISSE

Agence générale pour le canton du Valais :  
**W. WYDENKELLER**  
RUE DE LAUSANNE, SION — Tél. (027) 2 26 85  
Agents locaux dans chaque commune

ON DEMANDE encore

## 10 sommelières

pour le FESTIVAL du 16 mai 1954 à FULLY  
Prière de téléphoner au 6 31 21 (026)  
R. GRANGES, FULLY

## B404

pour les traitements après la fleur en  
arboriculture fruitière, détruit pucerons,  
araignées rouges, psylles, chenilles nuisibles. Se mélange avec

## Pomarsol

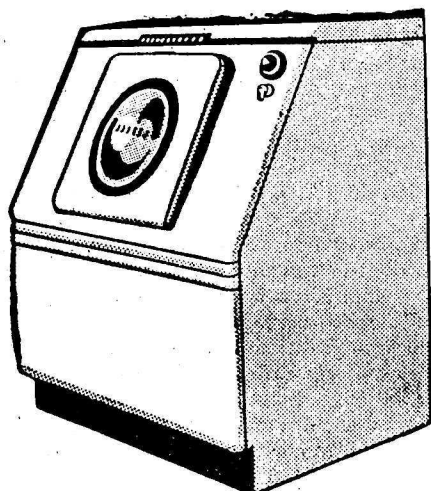
contre la lavelure

**Brändli & C<sup>ie</sup> s.a.**

Berne

IL N'Y A PAS  
DE MEILLEURE QUE

## Westinghouse



la MACHINE A LAYER  
automatique vraiment parfaite  
Dégrossir, laver, rincer, essorer...  
grâce au corps de chauffe, même  
cuire le linge... tout le travail de  
la lessive se déroule 100 % auto-  
matiquement.

La MACHINE A LAYER  
« Westinghouse » emploie moins  
de courant qu'un fer à repasser  
et est étonnamment économique  
dans la consommation de produits  
de lessive.

Renseignements, prospectus  
et démonstrations par :  
Maurice WITSCHARD, Les Champs-Neufs  
Martigny-Ville, et  
CRETOL & CLIVAZ, Electricité, Montana  
Importateur : W. SCHUTZ S.A. Lausanne

ON DEMANDE une

## sommelière

Entrée tout de suite  
Café de Genève, Martigny-Ville

## Jeune homme

21 ans, possédant certifiat,  
libre tout de suite  
**cherche place**  
comme vendeur ou magasinier.  
Ecrire sous chiffres :  
676, à PUBLICITAS, MARTIGNY.

## A VENDRE à prix occasionnels

1 CAMION DIESEL 4 tonnes ;  
2 JEEPS WILLIS ;  
1 MORRIS 1945 nouveau ;  
1 RENAULT LUX 51 occasion ;  
1 IFA nouveau, 3 cylindres, à  
Fr. 4900.—

Garage BRANCA, Vétroz  
Tél. (027) 4 13 32

## FORD Hercules Diesel

A VENDRE, châssis, cabine,  
roulé 28.000 km. Parfait état de  
marche. A céder bas prix.  
S'adresser : J.-J. CASANOVA,  
Garage, Saint-Maurice.  
Tél. (025) 3 63 90

## A VENDRE Fourgon Renault 1000 kg.

4 vit. 12 CV, mécanique et  
pneumatique en bon état ; car-  
rosserie à retoucher.  
Prix : Fr. 2800.—  
GARAGE MODERNE, SION  
Tél. 2 17 30  
Heures de repas : 2 10 42

## Choux-fleurs

A VENDRE beaux plantons, va-  
riétés Westlandia, Mont-Blanc,  
Roi du Géant. Fr. 2.50 le cent.  
Fr. 20.— le mille.

J. PASCHE, CORSIER s. Vevy  
Tél. (021) 5 28 69

A VENDRE :

## moto Guzzi Galletto

Scotter 160 cm<sup>3</sup>, 1951, avec  
siège arrière, très peu roulé,  
état de neuf.

## moto Royal Enfield

350 cm<sup>3</sup>, avec fourche téléscopique  
et siège arrière, très peu  
roulé.

Prix très avantageux.  
GARAGE MODERNE, SION  
Tél. 2 17 30  
Heures des repas : 2 10 42

A vendre à bas prix 1  
Neuf et d'occasion  
**BAIGNOIRES**  
Lavabos - Eviers - W.-C.  
Boilers électriques 30-200 litres  
Chaudières à lessive 165 litres,  
à bois, galvanisées, Fr. 155.  
Comptoir Sanitaire S. A.  
9, rue des Alpes — Genève  
Envoi catalogue gratuit !

## A louer à Martigny appartement

3 1/2 pièces avec tout confort  
moderne. Fr. 140.— par mois.  
Entrée automne 1954

S'adresser :  
CASE POSTALE 52 239, SION

## Cuisinières électriques

d'occasion : THERMA blanche,  
4 plaques, un tour, 250 fr. ;  
LE REVE, granité moderne, 3  
plaques, 275 fr. ; MAXIM, gra-  
nité, 4 plaques, 220 V., 280 fr. ;  
ESKIMO blanc perlé, avec une  
année garantie, 220 V., 375 fr.  
BIENZ, rue Vollandes 14  
Genève — Tél. (022) 6 85 12

## Boucherie Chevaline

R. Chambrier  
RENNES  
J'expédie belle viande  
fraîche de première qualité  
Rôti sans os le kg. Fr. 4.50  
Ragoût sans os » Fr. 3.00  
Saucisse à cuire  
extra . . . . . Fr. 3.—

## A LOUER

APPARTEMENT de 5 pièces,  
tout confort, à Martigny-Ville.  
S'adresser à J. PASQUIER,  
architecte.

Pour cause de transformation  
A VENDRE

## un potager

en fonte avec plaques chau-  
fantes, bouillote en cuivre, 2  
tours et tuyaux ;

## un fourneau à gaz

émaillé gris, 4 feux, 2 tours, le  
tout en bon état.  
S'adresser au bureau du journal.

## A louer un APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces avec tout confort  
moderne. Fr. 150.— par  
mois. Entrée immédiate. S'adr.  
à case postale 52 239, Sion.

## ON CHERCHE à reprendre gérance

ou location de café ou café-  
restaurant. Faire offres détaillées  
sous chiffres :  
P. 6492 S., PUBLICITAS, SION.

## ON CHERCHE CHALET MEUBLÉ

simple, 3-4 lits, pour juillet-  
août. — TISSOT, 9, rue des  
Lilas — Genève.

## Fraises

ACHETERIONS avec producteurs  
ou courtiers : fraises précoces.  
Prises sur place. Conditions in-  
téressantes ; paiement comptant.

Ecrire sous chiffres :  
P. 6435 S., PUBLICITAS, SION.

## Favorisez le commerce local

Conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral du  
9 mars 1954, les exploitations agricoles seront désormais,  
elles aussi, soumises à l'assurance contre les accidents du  
travail.

## Renseignez-vous auprès de la MUTUELLE VALAISANNE

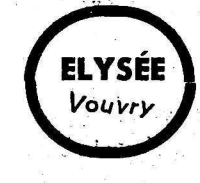
d'assurance contre la maladie et les accidents  
(Immeuble Caisse d'Epargne du Valais), Place du Midi, SION.

# Cinéma

Toute la splendeur des célèbres chutes  
dans le merveilleux film américain

## NIAGARA

avec Marilyn MONROE, Joseph COTTEN  
DIMANCHE à 17 heures :  
**PACIFIC EXPRESS**



Dès VENDREDI :

Une sensationnelle aventure

## CONVOI DE FEMMES

avec Robert TAYLOR  
(le héros de Quo Vadis)

JEUDI 13, VENDREDI 14, SAMEDI 15  
DIMANCHE 16 MAI

## Le Boulanger de Valorgue

FERNADEL le roi des boulangers  
tombé dans le pétrin

Un film qui marque une date dans  
l'histoire du cinéma :

## BEAU GESTE

GARY COOPER  
crée le meilleur rôle de sa carrière

Du VENDREDI 14 au DIM. 16 MAI,  
en soirée à 20 h. 30 — Dimanche, grande  
matinée pour enfants à 15 heures

Le tout grand spectacle :

## NOUS IRONS A PARIS

avec Phil. Lemaire et Françoise Arnoul  
et l'Orchestre Ray Ventura

Restaurant du Grand-Quai - Martigny  
DIMANCHE 16 MAI, dès 14 heures

# BAL

en plein air et en salle. Excellent orchestre.

Intéressants  
sont  
nos nouveaux  
modèles

concernant  
CHAMBRES A COUCHER  
dès Fr. 750.—  
CHAMBRES A MANGER  
dès Fr. 430.—  
STUDIOS  
fauteuils . . . . . dès Fr. 98.—  
CUISINES  
buffets . . . . . dès Fr. 260.—  
qui viennent de sortir de la fabri-  
cation. — Visitez-les dans notre  
exposition à Brigue.

MEUBLES



A. GERTSCHEN Fils S. A., Fabrique de meubles  
Nalers - Brigue

## Vente aux enchères TRIENT

VENDREDI 21 MAI courant, dès 13 heures, au  
café Morel, à Trient, les héritiers légaux de feu  
Jean Gay de Jean-Joseph vendront aux enchères  
publiques tous les immeubles et meubles (mobi-  
lier, outils, lingerie, etc.) appartenant au pré-  
nommé et sis sur terre de Trient.

Prix et conditions seront indiqués à l'ouverture  
des enchères. Pour tous renseignements, s'adres-  
ser au sousigné :

Me Francis Thurre, avocat et notaire  
Martigny-Ville — Tél. 6 18 04

# Commerçants

L'efficacité de votre  
publicité est garantie par  
l'insertion de vos  
annonces dans les  
journaux du canton



# L'ACTUALITÉ VALAISANNE



Après la marche sur Berne

## La délégation paysanne au palais fédéral

Cette délégation paysanne comprenant : M. de Gendre, conseiller national (Fribourg), M. Barrelet, président du Conseil des Etats (Neuchâtel), M. Quartenoud, conseillers Etats (Fribourg), MM. les conseillers d'Etat Buri (Berne) et Ducotterd, (Fribourg), M. Jaggi, directeur de l'Union suisse des Paysans, Brougg, M. Broccard, président de l'Union suisse des producteurs valaisans, M. Guénoud, Prilly, ainsi que MM. Stadelmann et Schuler, de l'Union des Paysans de la Suisse centrale et d'une dizaine d'autres représentants a été reçue hier jeudi au palais fédéral par M. Rubattel, président de la Confédération et M. Feldmann, conseiller fédéral.

Elle exposa à la délégation du gouvernement fédéral les raisons qui ont incité les paysans à manifester publiquement leur mécontentement contre la décision de diminuer d'un centime le prix du lait au producteur, et remit à MM. Rubattel et Feldmann les résolutions prises par les assemblées de protestation publiques à Berne et à Lucerne, dimanche dernier, et réclamant l'abrogation de la baisse décrétée par le Conseil fédéral.

Les délégués de l'Exécutif fédéral, à leur tour, firent valoir les motifs péremptifs qui ont dicté la conduite du gouvernement qui devait tenir compte non seulement de l'intérêt de la paysannerie, mais de celui de l'économie en général et des finances fédérales.

La situation sur le marché laitier est telle que la solution choisie par le Conseil fédéral a dû prévaloir. Le Conseil fédéral, par ailleurs, continuera à entendre les cantons et les associations économiques directement intéressées, en partant de l'idée qu'il faut considérer la situation dans son ensemble.

Il est à prévoir que d'ici peu, des pourparlers auront lieu entre le Conseil fédéral et l'Union suisse des Paysans, à Brougg, qui est en train de mettre au point des propositions concrètes afin d'essayer de compenser par des recettes supplémentaires les pertes de revenu subies par la paysannerie suisse par la diminution du prix du lait.

SAXON

Edouard Veuthey

Demain sera enseveli Edouard Veuthey, retraité CFF. Sa santé était bien chancelante, surtout depuis l'accident qu'il avait eu en 1952, mais rien ne laissait prévoir un fin si brusque, puisque lundi encore, il travaillait à sa campagne.

Rentré au service de CFF très jeune, il prit sa retraite en 1942, après avoir travaillé à la gare de St-Maurice, puis au poste d'aiguillages des Paluds.

Employé consciencieux et ponctuel, il sut toujours se faire apprécier de ses chefs, et de ses collègues. Ses idées avancées tendaient au mieux-être social de la classe laborieuse et paysanne.

Que son épouse, actuellement en traitement à l'hôpital et tous ses proches, veuillent bien croire à toute notre sympathie, dans le deuil qui les frappe.

VETROZ

Concert de la fanfare « Union »

La fanfare « Union » donnera un concert public le samedi 15 courant dès 20 h. 30 au Cerclé.

Nous nous empressons de rassurer les pères et mères de famille indignés du « Nouvelliste » qu'il ne s'agit pas là d'une nouvelle inauguration, mais simplement du traditionnel concert préluant au festival. Nous précisons également à leur intention que cette aubade est gratuite et qu'elle se terminera assez tôt pour permettre à leurs grands enfants de rentrer à la maison à des heures convenables.

Certains de satisfaire tout le monde, nous vous adressons une cordiale invitation.

La fanfare « Union ».

## Fédération des sociétés valaisannes de Genève

La Fédération des sociétés valaisannes de Genève, dans son assemblée générale du 4 mai, a renouvelé son comité de la façon suivante :

Président, Fossard Clovis ; vice-président, Coppex Roger ; trésorier, Frossard Francis ; secrétaire, Rey-Mermel Fernand, et MM. Maillard Georges, Fournier Jean, Deladocq Thomas et Morand Maurice.

Personne n'ignore que cette Fédération a pour but de se mieux connaître, de s'aider et de coordonner les efforts des différentes sociétés valaisannes.

Que chaque Valaisan qui n'en fait pas encore partie prenne donc le chemin de nos sociétés où il est sûr de trouver accueil sympathique, atmosphère bien valaisanne et, dans la mesure du possible, aide efficace.

Banque cantonale du Valais

L'emprunt 23/4 % de 1954 qui vient d'être émis a obtenu un plein succès, les demandes de souscription et les souscriptions dépassant largement le montant nominal.

## Charrat s'apprête à recevoir les pupilles valaisans

La fête cantonale des pupilles et pupillettes aura lieu, cette année, le dimanche 23 mai à Charrat, ou un comité d'organisation, présidé par M. Léon Creffon, conseiller, met tout en œuvre pour qu'elle remporte un plein succès.

Cette manifestation réunira 38 sections groupant 1500 enfants, ce qui constitue un fort bel effectif, qui est tout à l'honneur des responsables : MM. Denis Darbellay, Fully, pour les pupilles, et Raymond Coppex, Monthey, pour les pupillettes.

Le programme prévoit un concours de sections pour pupilles et un concours de sections pour pupillettes. D'autre part, les garçons pourront également participer à un concours individuel, pour lequel l'on compte déjà plus de 100 inscriptions. C'est dire que les quelque 30 membres du jury auront du travail à apprécier tous les exercices, car — rappelons-le — pour ne pas fausser l'esprit de nos futurs gymnastes, leur travail est taxé par les mentions « très bien » et « bien ». Ils ne reçoivent pas de prix non plus. Seul leur moniteur est récompensé de sa peine sous la forme d'un petit cadeau.

Il y aura donc un joli spectacle le 23 mai à Charrat. P. M.

## Les hôteliers valaisans siègent à Sierre

Présidée par M. Emmanuel Défago, l'assemblée générale de l'Association hôtelière du Valais s'est déroulée le 11 mai dans notre charmante ville de Sierre, en la présence du président du gouvernement valaisan, M. le conseiller d'Etat Gard, de M. le préfet de Warra, de M. Zwissig, président de la Municipalité, de M. Oscar de Chalonay, directeur de la Banque cantonale, de M. Willy Amez-Droz, président de l'Union valaisanne du tourisme, de M. Alfred Mudry, président d'honneur de l'Association, et de nombreuses autres personnalités. La Société de développement de la cité, représentée par son vice-président Me Henri Gard et par M. Willy Biéri, s'était associée à cette manifestation en offrant aux hôteliers du Valais un concert de la « Chanson du Rhône », animée avec tant de talent par M. Jean Daelwyler. La Société valaisanne des cafetiers et restaurateurs avait délégué M. Paul Seiz, qui la préside en second, et qui a saisi avec à propos cette occasion pour rappeler les liens très étroits qui unissent les deux organisations. On notait aussi la présence de M. Adolphe Blanc qui, à la tête du bureau cantonal des étrangers, est constamment en contact avec les milieux hôteliers.

Après une séance administrative consacrée aux objets statutaires, et au cours de laquelle il a été notamment décidé d'augmenter dans une modeste mesure les cotisations des affiliés pour équilibrer les comptes de l'Association et lui permettre de développer son activité, M. Max Budliger, secrétaire de la Société suisse des hôteliers à Bâle, a traité deux problèmes qui sont aujourd'hui au premier plan de nos préoccupations hôtelières : le contrat collectif de travail inter-régional et l'assurance obligatoire du personnel étranger. En quelques endroits, le contrat collectif, qui apporte une sécurité sociale dont l'intérêt n'échappe pas à nos autorités, n'est pas en harmonie avec la législation cantonale sur la protection ouvrière. Mais ces contradictions, plus apparentes que réelles, pourront sans doute être dénouées rapidement.

Quant à l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 septembre 1953 « instituant l'obligation d'assurer contre la maladie et les accidents le personnel étranger employé dans le canton », son application à l'hôtellerie a été renvoyée pour permettre un examen plus approfondi de la matière, à la demande des organes professionnels. Pour l'instant, les hôteliers du canton ne sont donc pas assujettis à cette nouvelle réglementation.

Raças de la façon la plus cordiale par leurs collègues de Sierre, en particulier par MM. Arnold, Crifflin, Oggier, Steiger, nos hôteliers ont eu le privilège d'entendre M. Marcel Gard, qui leur apportait le salut et les vœux du gouvernement, et qui les a rendus attentifs à l'importance de leur tâche. Bien souvent, la place qu'occupe l'hôtellerie dans l'économie du canton n'est pas appréciée à sa juste valeur. Mais ce métier, mieux que cela, cette vocation exige des connaissances et des qualités exceptionnelles qu'il faut encore développer. L'Etat veille à la santé, à la vitalité de cette branche majeure. Des « critères de classification » ont été adoptés pour sauvegarder la tenue des établissements des diverses catégories et lutter contre l'utilisation abusive du nom d'hôtel ; d'autres mesures sont en chantier, ainsi l'introduction du certificat de capacité obligatoire.

Avec un excellent message de M. Elie Zwissig, rappelant de manière émouvante et imagée l'affinité de la noble contrée pour le tourisme et l'hôtellerie, les participants ont eu le privilège d'écouter une allocution spirituelle de M. le préfet, et c'est enfin M. Suter, de Monthey, qui leur a exprimé l'attachement des fournisseurs, qui s'associent toujours à ces assises où l'on fraternise joyeusement.

L'assemblée a été agrémentée d'une petite expédition au Bois de Finges, avec le concours de la Compagnie de Sierre-Montana-Crans, et elle s'est terminée par la plus aimable soirée au chef-lieu.

## Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose

L'assemblée générale de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose s'est tenue la semaine dernière à Sion, sous la présidence de M. Mollin, conseiller national.

Après avoir liquidé rapidement les questions d'ordre administratif, elle a eu à se prononcer sur diverses suggestions. M. le Dr Lüder, en tant que président de la Société médicale du Valais, a proposé qu'une commission du B.C.G. soit formée le plus rapidement possible en vue d'arrêter les méthodes de développement et d'organisation de la vaccination contre la tuberculose dans le canton du Valais. Cette heureuse proposition vient à son heure et il est tout particulièrement agréable de constater l'intérêt que le corps médical voue à cette question. En effet, si en Valais les différentes mesures de prophylaxie et de détection générale se développent d'une manière satisfaisante, rien n'a encore été systématiquement entrepris pour l'application d'une méthode d'immunité qui s'est avérée particulièrement efficace dans de nombreux pays du monde entier. Cette méthode de vaccination, quoique absolument inoffensive, permet de donner aux individus une certaine protection contre les atteintes d'une possible tuberculose.

L'assemblée a accepté à l'unanimité la proposition émise par la Société médicale du Valais.

Un très intéressant exposé fut ensuite présenté par M. Stalder, directeur de l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés, sur tous les problèmes de la réadaptation fonctionnelle de certains malades dont les possibilités de travail sont diminuées, et sur leur retour dans le circuit normal de l'économie.

Cet exposé mériterait un développement plus complet. Il est en effet de notre devoir, non seulement en tant que chrétiens, mais en tant qu'hommes du XXe siècle, de la recherche d'un « organisation utile de notre santé, d'apporter sans retard une solution à toute la question des handicapés. On ne peut plus se contenter de donner à ceux que la maladie ou un accident malencontreux ont privé d'une partie de leurs moyens, un apport financier qui leur permet de vivre, mais le sort des normes ordinaires de la communauté civique. Ces handicapés, une fois réadaptés, peuvent bel et bien être reclassés professionnellement et trouver, au même titre que n'importe quel bien-portant, des places dans les administrations, les usines, artisans et commerces, qui conviennent à leur état de santé. Cette solution d'avoir pu retrouver leur place dans la communauté permet aux handicapés de reprendre goût à la vie, de s'épanouir et, de ce fait, mettre toutes leurs capacités à la disposition de leurs employeurs nouveaux.

Il y aurait encore beaucoup à faire en Valais pour arriver à ce que tous nos anciens tuberculeux, certains autres malades, paralysés, rhumatisants, etc., puissent vraiment retrouver une occupation correspondant à leur état psychique et physique. Ce problème doit être regardé en face. Il importe certes que les autorités et les organisations privées s'y intéressent de plus près, afin que la situation actuelle puisse être petit à petit améliorée.

La Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose, depuis qu'elle a créé un secrétariat permanent, pote tous ses efforts dans ce domaine. Les autorités elles-mêmes s'y sont intéressées par la mise sur pied d'un service social destiné à tous les malades tuberculeux du Valais et dont le siège sera à Monthey. Afin de garder à ce service social son caractère essentiellement privé et humain, sa direction et son fonctionnement seront assurés par la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose qui doit incessamment passer une convention dans ce sens avec le Conseil d'Etat.

L'exposé de M. Stalder fut suivi d'un film présentant le cas de deux handicapés, blessés de la moelle épinière, paralysés depuis la ceinture. Les participants à cette assemblée ont pu voir les différentes phases de réadaptation fonctionnelle, c'est-à-dire les exercices nécessaires pour apprendre à ces hommes à se mouvoir, même à conduire une voiture. Cette phase était suivie de la réadaptation professionnelle, puis du placement dans une entreprise. Ce film, très intéressant, a exposé d'une manière claire et vivante toutes les possibilités que la réadaptation permet d'entrevoir.

La Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose poursuit donc son effort pour qu'aussi bien dans le domaine médical que social la tuberculose ne soit plus pour nos malades un sujet de découragement et d'isolement. Le programme d'action qu'elle se propose de suivre est vaste et demandera certainement de longues années avant d'être atteint. On peut espérer beaucoup de cette activité si généreuse.

Dr P. CALPINI.

## SION

Théâtre de Sion  
« L'Œuvre des Athlètes »

Pas possible ? C'est pourtant vrai ! le Collège de Sion vous convie en effet à la représentation de cette comédie de Duhamel, ce soir vendredi, au Théâtre de Sion. Elle n'a plus des interprètes comme Louis Jouve, Blancaneaux, Suzanne Bing, Jean Villard, Marcel Herrand, etc., qui l'ont illustrée au Vieux-Colombier en 1920, peut-être... mais elle s'est confiée à une troupe de jeunes espoirs qui, certes, ne démentiront pas et se montreront dignes d'elle.

La trame en est très simple : dans une famille jadis paisible et heureuse, vient s'installer le cousin Belœuf, littérateur excentrique en mal de renom. Ce Belœuf a le don d'exaspérer Denis et

Amédée, qui, désespérés, s'enfuient alors vers la Patagonie, non sans avoir pris leur revanche sur Belœuf.

Mais tout cela n'est qu'une esquisse que viennent colorer mille plantaneries savoureuses, mille jeux de mots souvent cruels, mille traits satiriques, mille de ces petites choses qui plaisent au spectateur et qu'il n'oubliera pas d'aller goûter ce soir à 20 h. 30 au Théâtre de Sion.

## Cours d'ébourgeonnement de la vigne

Le cours d'ébourgeonnement de la vigne organisé par la Société séduoise d'agriculture aura lieu les 17 et 18 mai 1954.

Les participants à ce cours voudront bien se trouver lundi matin à 8 h. devant le café de la Glacière à Sion.

## Le mouvement hôtelier en Valais de février 1954

Voici ce que nous relevons dans le communiqué du bureau fédéral de statistiques intéressé notre canton :

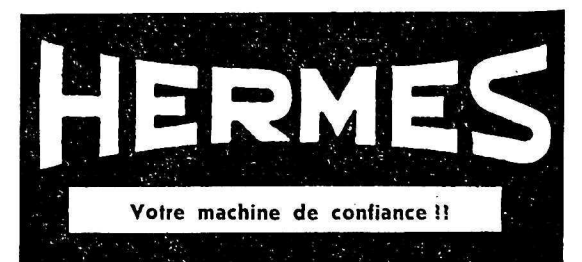
C'est en Valais où la fréquentation s'est accrue d'un dixième, que s'inscrit le gain de nuitées le plus substantiel. Exception faite des Belges et des Nord-Américains, qui ont fourni moins de nuitées que l'année dernière, ainsi que des Français dont l'apport est demeuré inchangé, les hôtes de tous les pays ont été plus largement représentés, en particulier les Allemands (+ 43 pour cent), les Anglais (+ 42 pour cent) et les Hollandais (+ 29 pour cent). Malgré tout, les Français l'emportent toujours parmi les visiteurs étrangers. De même que dans les autres régions, les centres de sports d'hiver du Valais n'ont pas tous été plus fréquentés qu'en 1953. Les résultats enregistrés à Crans, Montana et Champéry sont moins favorables, alors qu'ils sont bien meilleurs à Verbier (+ 22 pour cent), Zermatt (+ 26 pour cent), Loèche-les-Bains, Saas-Fee et Morgins. Dans ces trois dernières stations, le degré d'occupation des lits d'hôtes est toutefois très faible, en moyenne, tandis qu'à Montana-Vermala et à Crans, les quatre cinquièmes des lits ont été occupés, et à Zermatt et Verbier, les deux tiers.

## Subsides pour l'achat de machines agricoles dans les régions de montagne

En ce qui concerne la production agricole des régions de montagne, ce sont les frais élevés du travail qui constituent l'élément le plus important des frais de production. Bien que les auxiliaires techniques ne fassent pas défaut, qui permettent d'effectuer plus vite et plus facilement les travaux manuels, qui prennent tant de temps aux paysans montagnards, les machines et instruments facilitant le travail ne se sont encore guère introduits dans les régions de montagne, faute des ressources financières nécessaires.

La nouvelle loi sur l'agriculture, entrée en vigueur au début de l'année, permet désormais à la Confédération de venir en aide aux paysans montagnards pour l'achat de divers instruments et machines. Ainsi, la Confédération facilite aux montagnards l'achat de faucheuses à moteur par des subsides pouvant aller jusqu'à 10 %, alors qu'elle accorde une aide se montant jusqu'à 20 % pour toute une série de machines et d'appareils (treuils, charrues, pompes à purin et installations d'épandage sous pression, semoirs, instruments pour la lutte contre les parasites, batteuses et installations de séchage). La condition mise à ces subsides consiste cependant dans le fait que ces achats doivent être effectués en commun. Deux propriétaires d'exploitation au moins doivent participer à l'achat de treuils, charrues et faucheuses à moteur, alors qu'ils doivent être au moins cinq pour les autres machines, afin d'avoir droit au subside. L'achat de la machine ne doit pas avoir lieu avant d'avoir reçu l'assurance que le subside sera accordé. Les offices communaux pour la culture des champs renseignent les intéressés sur les services auxquels doivent être adressées les demandes.

Le taux de subventions de la Confédération est à vrai dire fort modeste. Les autorités fédérales comptent toutefois que les cantons fourniront eux aussi des subsides à peu près équivalents. Ainsi, l'ensemble des subventions constituerait néanmoins une aide appréciable, de sorte que bien des montagnards, syndicaux d'utilisation des machines et communes pourront rationaliser le travail des exploitations avec l'aide des deniers publics.



OFFICE MODERNE - Sion - E. Olivier-Elsig